

PORTRAIT TERRITORIAL

OUTAOUAIS



Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

Réalisation :	Direction générale de l'Outaouais Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Recherche et rédaction :	Éric Bouchard Laval Desrosiers Miguel Herrero
Cartographie :	René Beauvais Nathalie Coulombe
Collaboration :	José Bonyème Gilles Quintal

Conception et soutien à la réalisation :	Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire
Coordination du projet :	Germain Tremblay
Révision technique :	Marc-André Bouchard, François Côté et Germain Tremblay
Mise en page :	Manon Bergeron, Paule-Renée Paquet et France Pouliot
Collaboration :	Édouard Chrétien, Henri Gaillard et Jean-François Larouche

Production :	Direction des communications
Révision linguistique :	Centre professionnel de révision linguistique, Sophie Beaume Direction des communications, Luce Sainte-Marie
Conception graphique :	Christiane Leclerc communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la mission et de la coordination
Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E 302
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2006

ISBN-13 : 978-2-550-48676-3 (version imprimée)

ISBN-10 : 2-550-48676-5 (version imprimée)

ISBN-13 : 978-2-550-48677-0 (version PDF)

ISBN-10 : 2-550-48677-3 (version PDF)

Code de diffusion : 2006-2005



Le territoire public et ses ressources naturelles ont toujours été d'importants leviers de développement pour le Québec et constituent l'assise économique de plusieurs régions. L'autonomie et le développement des régions, par une démarche de décentralisation et une meilleure gestion intégrée du territoire, font partie des orientations de notre gouvernement pour exploiter au maximum le potentiel économique du Québec, dans une perspective de développement durable.

Nous devons poursuivre dans cette voie de la gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire. Des actions importantes ont été prises en ce sens par notre gouvernement, notamment la création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Notre territoire et nos ressources naturelles constituent des atouts de premier ordre pour notre développement. Il importe donc de les gérer harmonieusement.

Les portraits territoriaux soutiendront donc les efforts du Ministère pour mieux servir les Québécois et contribuer à la prospérité des régions.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Corbeil'.

Pierre Corbeil

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1 Caractéristiques environnementales	5
2.1.1 Composantes physiques	5
2.1.2 Composantes biologiques	10
2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale	14
2.3 Synthèse de la dimension environnementale	18
3. Dimension sociale	21
3.1 Caractéristiques sociales	21
3.1.1 Organisation territoriale	21
3.1.2 Occupation du territoire	22
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle.....	28
3.2 Droits et statuts de la dimension sociale	31
3.3 Synthèse de la dimension sociale	36
4. Dimension économique.....	39
4.1 Caractéristiques économiques	39
4.1.1 Structure économique et marché du travail.....	39
4.1.2 Activités économiques.....	42
4.1.3 Perspectives de développement	54
4.2 Droits et statuts de la dimension économique	55
4.3 Synthèse de la dimension économique	59
5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public	61
6. Synthèse du portrait territorial	69
Conclusion	73
Bibliographie	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Classement des aires protégées en outaouais	17
Tableau 2	Population et part relative des entités administratives régionales	25
Tableau 3	Nombre de kilomètres de sentiers autorisés en territoire public	32
Tableau 4	Occupation de la population par MRC	40
Tableau 5	Structure économique selon l'emploi	40
Tableau 6	Marché du travail.....	41

LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la région.....	3
Carte 2	Composantes physiques	7
Carte 3	Composantes biologiques	11
Carte 4	Droits et statuts environnementaux.....	15
Carte 5	Caractéristiques sociales	23
Carte 6	Droits et statuts sociaux	33
Carte 7	Caractéristiques économiques	47
Carte 8	Droits et statuts économiques	57
Carte 9	Potentiels et projets liés au territoire public.....	63

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et préoccupations des citoyens. Ceci impose, aux acteurs gouvernementaux, régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts y étant accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public, et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de ce patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région administrative de l'Outaouais.

1. Présentation de la région

La région de l'Outaouais est située à l'extrême sud-ouest du Québec, entre l'Abitibi-Témiscamingue au nord-ouest, les Laurentides à l'est et la province de l'Ontario au sud. Elle est séparée de cette dernière par la rivière des Outaouais. La région couvre une superficie de 34 074 kilomètres carrés et est composée d'une zone urbaine principale, la ville de Gatineau, et d'une zone rurale constituée des MRC de Papineau, des Collines-de-l'Outaouais, de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac. La carte 1 illustre la localisation de la région.

**CARTE 1
LOCALISATION DE LA RÉGION**



La colonisation de la région date de 1800, alors que les premiers pionniers provenant du Massachusetts s'y installent pour exploiter les réserves forestières, plus particulièrement les pins blancs et le potentiel agricole. À la même époque, une communauté francophone s'établit du côté du territoire de la Petite Nation, dans la Seigneurie Papineau (actuellement une partie de la MRC de Papineau).

L'histoire régionale est ensuite profondément marquée par le choix de la ville d'Ottawa comme capitale du Canada. Cette décision fera basculer le destin économique et industriel régional par le développement d'une économie de services, notamment gouvernementaux, qui se poursuit encore aujourd'hui.

Ainsi, la majorité de la population de l'Outaouais habite dans les limites de la ville de Gatineau et travaille dans le domaine des services, tandis que la population des territoires périphériques dépend plus de l'exploitation des ressources naturelles et du territoire public. Cette dualité se transpose dans tous les éléments qui composent la région.

2. Dimension environnementale

2.1 Caractéristiques environnementales

2.1.1 Composantes physiques

***Des vallées taillées
dans le massif
laurentien***

Le relief de l'Outaouais est diversifié, allant de la quasi-absence de dénivellation en bordure de la rivière des Outaouais à une succession de terrasses. La topographie de la région est constituée d'un assemblage de collines, de plateaux, de dépressions et de massifs. Elle se caractérise en général par un relief ondulé et le contact entre les basses-terres et le massif laurentien fait jaillir quelques talus abrupts, notamment au sud-ouest de la région. Dans ce secteur, ce contact offre un paysage contrastant de terrains plats et de collines massives. Plus au nord, le massif laurentien se caractérise par un complexe de basses collines entourées de nombreux lacs présentant un potentiel important pour les activités récréatives. Dans la région, l'altitude varie du sud au nord de 30 à 600 mètres. Les vallées des rivières Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation, dans l'axe nord-sud, présentent un relief ondulé parsemé de collines et contrastent avec le massif laurentien. La population s'est installée dans les vallées des rivières principales (des Outaouais, Gatineau, du Lièvre) qui correspondent au territoire privé. Incidemment, les territoires montagneux du massif laurentien, inhospitaliers lors de la colonisation, font partie du domaine de l'État.

La topographie de la région influence également la demande pour la villégiature. En effet, son relief vallonné contraste avec celui des basses-terres de la région d'Ottawa–Carleton et a favorisé la formation de plans d'eau. La richesse et la diversité des paysages de l'Outaouais représentent ainsi un attrait considérable pour la clientèle ontarienne, de même que pour celle de la région montréalaise. L'escarpement Eardley, les eskers de la réserve faunique La Vérendrye et la vallée des rivières Gatineau et des Outaouais sont des éléments marquants du paysage de la région.

Sur le plan géologique, la région est incluse dans la province de Grenville. Les formations rocheuses sont constituées de roches intrusives métamorphisées, particulièrement de gneiss. Les métaux usuels et minéraux industriels les plus connus présents dans ces formations sont, entre autres, le fer, le zinc, le cuivre, l'uranium, la silice, le thorium et le nickel. Ces substances offrent des potentiels pour l'exploitation minière. La majeure partie du territoire de l'Outaouais correspond à la région physiographique du massif laurentien où deux vallées principales s'imposent, soit la vallée de la rivière des Outaouais et celle de la rivière Gatineau, au centre de la région (voir carte 2).

Les dépôts de surface qui couvrent l'ensemble de la région de l'Outaouais sont principalement des matériaux d'origine glaciaire. L'avancement des glaciers sur le Bouclier canadien a érodé les collines et les buttes, laissant affleurer le roc entre les placages de till. Les sables et graviers transportés par les eaux de fonte des glaciers ont, pour leur part, comblé les terrains plats, les fonds de vallée et les dépressions. Ces dépôts de surface sont actuellement exploités à des fins de construction et constituent l'une des principales exploitations minières en Outaouais. Par la suite, l'invasion de la mer de Champlain a déposé de l'argile dans les basses-terres en bordure de la rivière des Outaouais et dans la vallée de la rivière Gatineau. Des sables marins ont finalement recouvert l'argile lors du retrait de la mer de Champlain, il y a 6 000 ans, créant ainsi des sols propices à l'agriculture.

***Un territoire
parsemé de lacs
et de rivières***

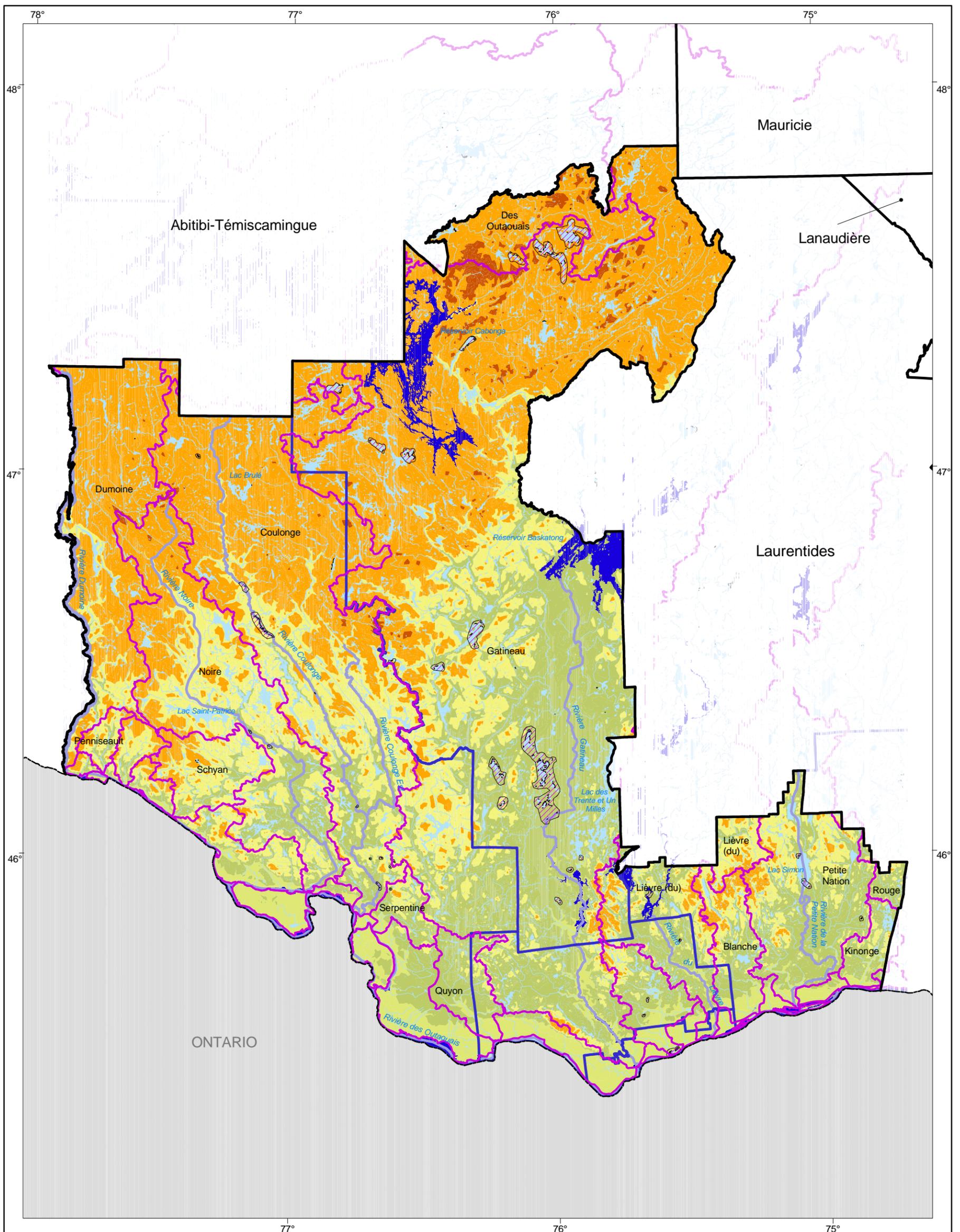
L'Outaouais est une région parsemée de lacs et de rivières. Les surfaces hydrographiques couvrent 7,5 % de la superficie totale du territoire et sont réparties entre 15 000 lacs et réservoirs dont, entre autres, ceux de Baskatong et Cabonga. Également, six rivières d'envergure (de la Petite Nation, du Lièvre, Gatineau, Coulonge, Noire et Dumoine) sillonnent le territoire et se déversent dans une septième, soit la rivière des Outaouais. Ces milieux riverains présentent une diversité d'habitats pour les espèces halieutiques, et conséquemment, un potentiel pour la pêche. Ces rivières permettent également une forte activité récréative dans la région, d'où est né le concept de l'Outaouais fluviale¹. Environ 1 500 plans d'eau propices à l'occupation par des villégiateurs sont en territoire public², ce qui constitue un potentiel non négligeable pour le développement de la villégiature riveraine.

¹ L'Outaouais fluviale vise l'ouverture des rivières de l'Outaouais pour la navigation, le canotage et la pratique d'activités récréatives.

² En territoire public, la superficie minimale pour le développement d'un plan d'eau est de vingt hectares.

Carte 2 : Composantes physiques

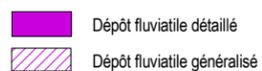
Portrait territorial de l'Outaouais



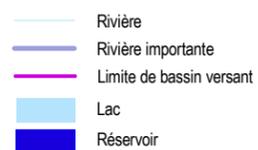
Relief (classes d'élévation en mètres)



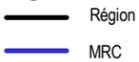
Géologie



Hydrographie



Organisation administrative



Frontière



Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9



1/1 100 000

Source

Base de données topographiques
du Québec (BDTQ)

MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

Par ailleurs, la région de l'Outaouais est affectée par l'acidification des plans d'eau. En effet, près de 23,3 % sont considérés acides, comparativement à 18 % pour le Québec. De plus, 39,2 % des plans d'eau sont en transition d'acidification, contre 34 % pour la province³. Les causes de l'acidification sont liées principalement à l'activité humaine, soit à la pollution provenant des États-Unis, de l'Ontario et, dans une plus faible proportion, du Québec. La proximité de la région avec l'Ontario et les États-Unis, ainsi que la direction des courants aériens expliquent que l'Outaouais reçoit plus de pollution atmosphérique que la moyenne québécoise et que la proportion de plans d'eau en voie d'acidification est plus élevée. Cette situation a pour effet de modifier la structure des populations aquatiques, le nombre d'espèces et les autres organismes aquatiques (plancton, insectes aquatiques, plantes, etc.). Il appert que la densité de poissons dans les lacs diminue. En Outaouais, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) estime à plus de 10 000 le nombre de populations de poissons, regroupées en une trentaine d'espèces, qui auraient disparues depuis le début du siècle. Les conséquences de l'acidification des plans d'eau, en plus d'être d'ordre faunique, sont d'ordre social et économique, notamment en ce qui a trait à la diminution de la fréquentation touristique.

L'Outaouais possède un historique de villégiature. Depuis plus d'une cinquantaine d'années, des résidences secondaires se sont construites sur le pourtour des plans d'eau de la région. Or, les activités humaines ont entraîné une eutrophisation (processus de vieillissement naturel des lacs⁴) accélérée de ces plans d'eau. Parmi les principales causes de l'accélération de l'eutrophisation, on note des installations septiques non conformes, un déboisement excessif en bordure des plans d'eau, des activités agricoles à proximité et l'élevage en pisciculture.

Une saison de croissance favorisant les essences de feuillus

Le climat de la région de l'Outaouais est, en général, froid et neigeux en hiver, surtout dans la partie septentrionale; chaud et assez humide en été, principalement dans la partie méridionale. La région est caractérisée par un climat continental prononcé et par des hivers froids et des étés chauds. La variabilité des saisons est particulièrement évidente durant le printemps et l'automne.

³ Ministère de l'Environnement, [en ligne], adresse URL : http://www.menv.gouv.qc.ca/air/pre_acid/brochure/texte1.htm.

⁴ Cette eutrophisation résulte de l'accumulation de sédiments et de nutriments provenant du bassin versant, ce qui occasionne la prolifération et la dégradation de matières organiques. Les nutriments à l'origine de ce phénomène sont principalement le phosphore et l'azote. Stimulés par cet apport de nutriments, certains végétaux aquatiques croissent et se multiplient de manière excessive.

L'écart en nombre de jours de croissance est cependant important entre le nord et le sud de la région, ce qui explique les différences des types de végétation. Dans la portion sud de la région, le nombre de jours de croissance est en moyenne de 200 par année, tandis que plus au nord la moyenne est de 175 jours⁵. Dans la portion méridionale, les espèces de feuillus dominent la forêt. En fonction du nombre de jours de croissance, le climat de l'Outaouais favorise une meilleure croissance des arbres que dans l'ensemble du Québec. Le nord de la région, où le climat est plus rigoureux, est plutôt peuplé de conifères.

2.1.2 Composantes biologiques

Une forêt feuillue dominante

La végétation de l'Outaouais est dominée par une forêt feuillue et une forêt mixte couvrant respectivement 44 % et 39 % de la superficie des forêts productives. Les couverts résineux n'occupent que 14 % de la superficie de la région. La plupart des peuplements renferment surtout des feuillus tolérants et des pins, et ils sont relativement jeunes. En effet, les peuplements de moins de 80 ans occupent 57 % de leur superficie, ce qui contraste avec les forêts publiques du Québec. Ces dernières renferment une forte proportion de peuplements mûrs, ceux de moins de 60 ans n'occupant que 40 % de leur superficie⁶.

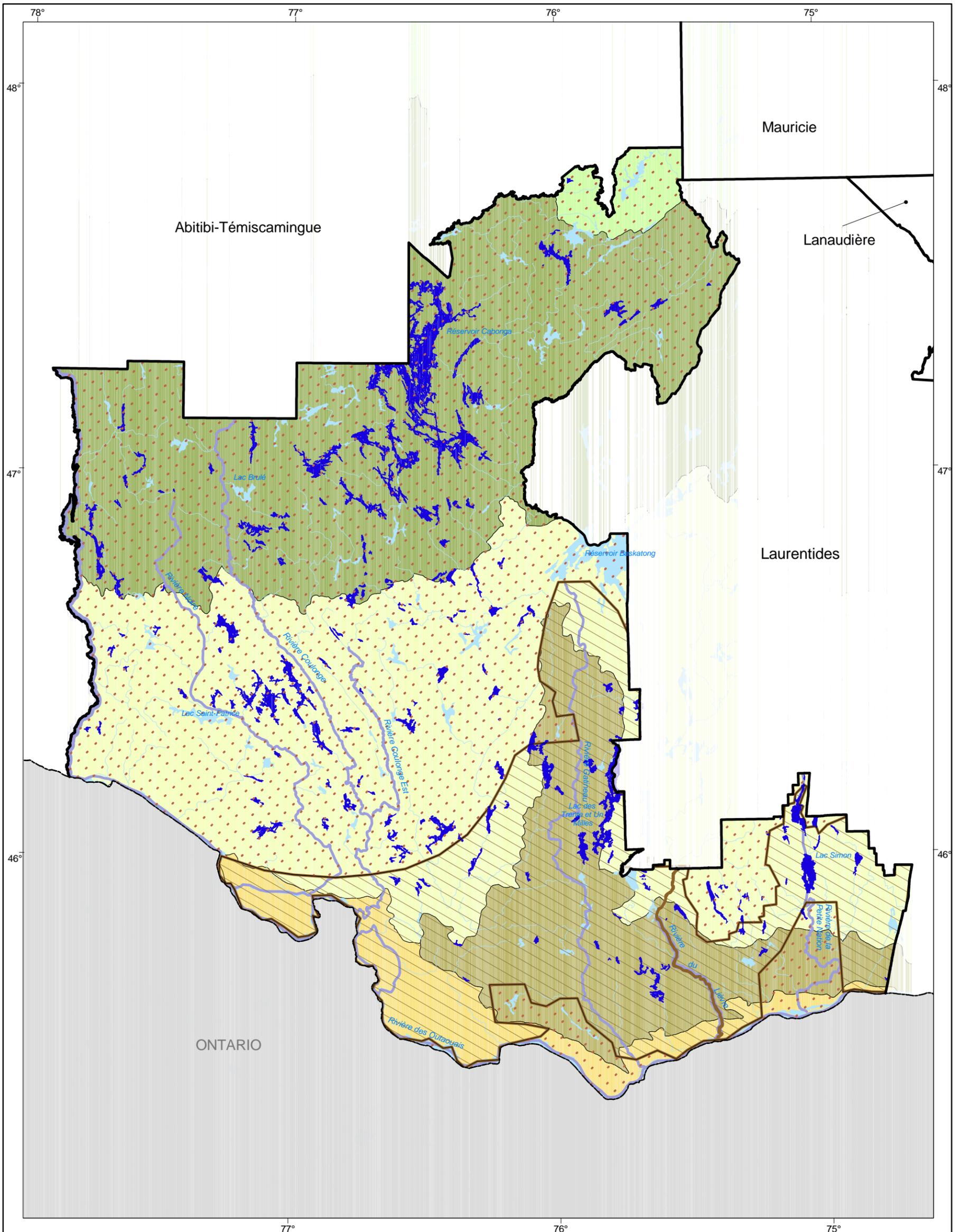
Du sud au nord, l'Outaouais comporte cinq zones bioclimatiques. Leur répartition est influencée, entre autres, par la topographie et le climat. La première zone, la plus au sud, est celle de l'érablière à caryer cordiforme, couvrant 2,6 % du territoire régional. La deuxième correspond à l'érablière à tilleul et s'étend sur 29,2 % du territoire. La troisième, la plus importante compte tenu de la superficie couverte, soit 42,8 % du territoire régional, est celle de l'érablière à bouleau jaune. La quatrième couvre la partie nord de la région dans une proportion de 22,8 % et correspond à la sapinière à bouleau jaune. Enfin, la cinquième est celle de la sapinière à bouleau blanc; elle occupe 2,6 % du territoire situé à l'extrême nord de la région (voir carte 3). Contrairement à la forêt publique québécoise, ce sont les espèces de feuillus qui dominent la région, distinguant ainsi l'Outaouais en ce qui a trait aux traitements sylvicoles par la coupe de jardinage.

⁵ A. ROBITAILLE, J.-P. SAUCIER, 1998 – *Paysages régionaux du Québec méridional*, Les Publications du Québec, Québec.

⁶ Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999*, code de diffusion 2002-3073.

Carte 3 : Composantes biologiques

Portrait territorial de l'Outaouais



VÉGÉTATION

Zone de végétation et domaine bioclimatique

- Forêt boréale continue*
- Sapinière à bouleau blanc
- Forêt mélangée*
- Sapinière à bouleau jaune
- Forêt décidue (feuillue)*
- Érablière à bouleau jaune
- Érablière à caryer cordiforme
- Érablière à tilleul

FAUNE

Grande faune

- Aire de distribution de l'original
- Aire de distribution du cerf de Virginie

Faune aquatique (particularité)

- Lac à touladi

Hydrographie

- Rivière
- Rivière importante
- Lac, cours d'eau

Organisation administrative

- Région
- MRC

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 9



1/1 100 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA) MRNF 2004
Végétation et domaines bioclimatiques MRNF 1998
Aires de distribution de l'original et du cerf de Virginie MRNF 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

La plus grande population de cerfs de Virginie, après celle de l'île d'Anticosti

La faune vertébrée de la région de l'Outaouais est variée. Elle comprend 478 espèces, dont 82 espèces de poissons, 18 d'amphibiens, 14 de reptiles, 308 d'oiseaux et 56 de mammifères⁷. Cette variété s'explique par la diversité des milieux forestiers et aquatiques, et du climat. Elle constitue un atout intéressant pour les activités reliées à la faune telles que l'observation de la nature, la chasse, la pêche et le piégeage. Parmi les 82 espèces de poissons vivant dans la région de l'Outaouais⁸, les plus recherchées par les pêcheurs et les plus communes sont l'omble de fontaine, le touladi, le doré jaune, le grand brochet, les achigans à petite et à grande bouche et le maskinongé. La pêche est une activité populaire dans la région. Les lacs poissonneux subissent ainsi d'importantes pressions de pêche et certains lacs sont fortement exploités. De plus, les demandes d'occupation autour des plans d'eau sont nombreuses; les installations actuelles modifient les écosystèmes lacustres lorsqu'ils sont non conformes aux normes environnementales. Or, ces situations ont entraîné la disparition de populations de poissons dans certains plans d'eau. Le contrôle du développement de la villégiature sur le pourtour des lacs à touladi, qui constituent des milieux sensibles aux interventions anthropiques, est un exemple de mesure de mitigation prise à cet égard.

Divers mammifères sont recherchés pour la chasse, le piégeage ou tout simplement pour l'observation. Tout d'abord, le plus connu est le cerf de Virginie, dont la population s'élève à plus de 90 000 individus. Le type de milieu forestier et le climat plus doux sont propices à lui procurer des habitats, particulièrement dans la portion méridionale. Cette population de cerfs est la plus importante à l'extérieur de l'île d'Anticosti. Ensuite, on retrouve l'ours noir dans l'ensemble de la région. Enfin, l'orignal est présent au nord et à l'ouest de l'Outaouais. La présence en grand nombre de ces espèces fait de la chasse une activité populaire dans la région. Ainsi, durant la période de chasse, le territoire est assailli par des milliers de chasseurs, ce qui rend parfois difficile la cohabitation des divers usagers du territoire public. Toutefois, l'apport socio-économique de cette activité est essentiel pour les communautés locales situées à proximité du territoire public.

La bernache du Canada est très présente dans la région au printemps, de la mi-avril au début mai. À certains endroits, le long de la rivière des Outaouais, entre la ville de Gatineau et Papineauville, près de 300 000 bernaches du Canada, soit le cinquième de la population du couloir de l'Atlantique, font escale lors de leur migration sur les rives

⁷ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de l'Outaouais, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Outaouais*, mars 2002.

⁸ *Ibid.*

durant cette période⁹. On organise, au parc national de Plaisance, des activités d'observation lors des migrations de ces oiseaux et des autres oiseaux migrateurs. Ces événements permettent une sensibilisation de la population à la protection de l'espèce. La fréquentation du parc est à son apogée à cette période.

La région comprend 18 espèces d'amphibiens, composées essentiellement d'urodèles et d'anoures¹⁰, réparties dans l'ensemble du territoire. Les tortues et les couleuvres constituent les 14 espèces de reptiles de la région. La présence de cette faune singulière contribue à maintenir la biodiversité au Québec, car plusieurs de ces espèces ne se retrouvent qu'en Outaouais.

La grande diversité des espèces de la région de l'Outaouais est l'une des conséquences de la variété des milieux forestiers et aquatiques et du climat plus doux que la moyenne québécoise. Ainsi, la présence d'espèces recherchées par les chasseurs et les pêcheurs et le besoin de contrôler les prélèvements fauniques ont mené à la création des zecs, des réserves fauniques et des pourvoiries. Les activités qui ont lieu dans ces territoires génèrent un impact économique dans les communautés locales. Cependant, la protection de plusieurs espèces, à l'instar du touladi ou du cerf de Virginie, demeure une préoccupation majeure pour l'ensemble de la région, tant sur le plan économique qu'environnemental.

2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale

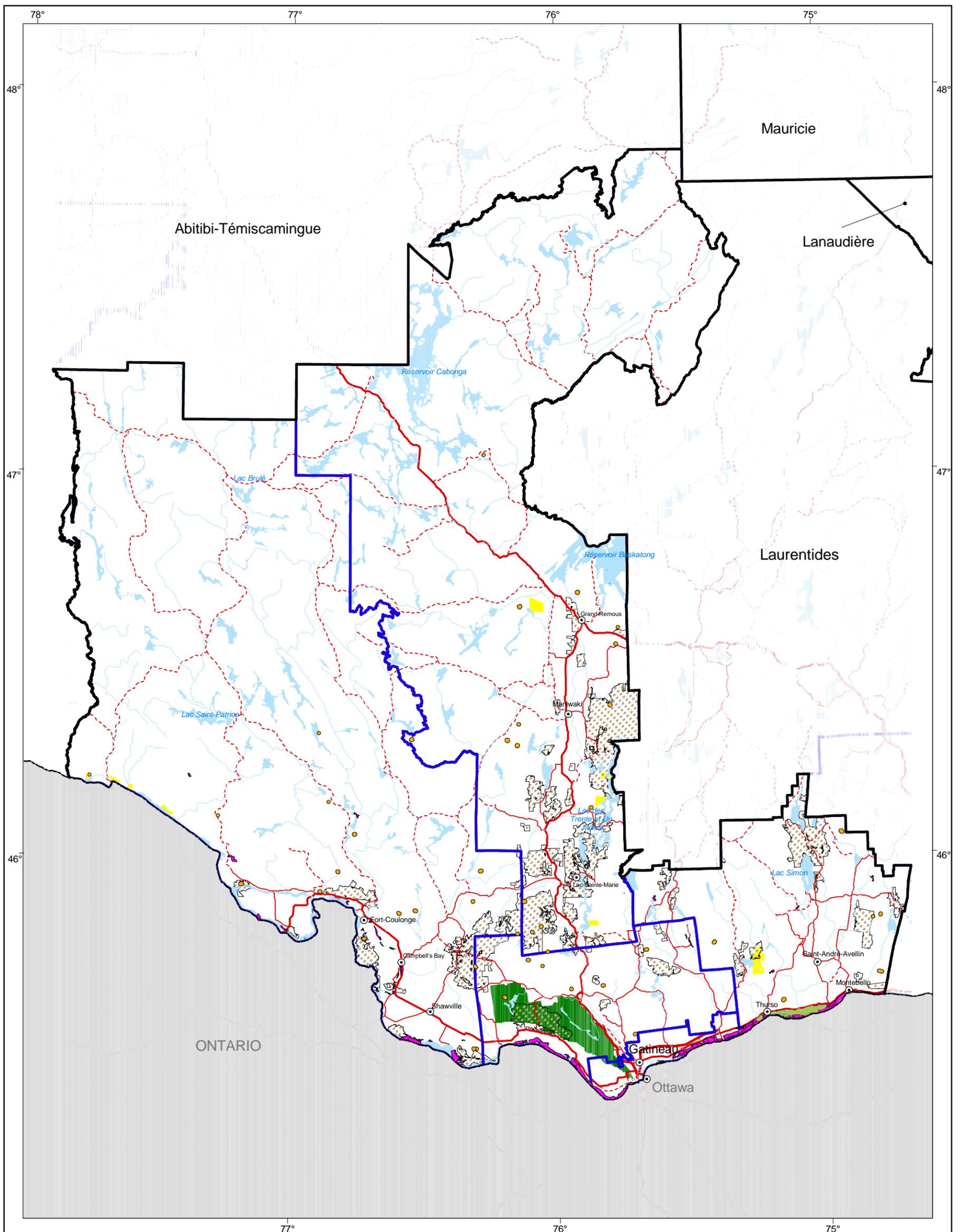
Un grand nombre d'aires protégées

La région de l'Outaouais compte 155 aires protégées, soit 15 % de celles du Québec. Ces aires correspondent en superficie à 2,9 % de la superficie totale de la région (voir tableau 1). Il est à noter que l'objectif visé par le gouvernement du Québec est d'atteindre 8 % du territoire québécois en superficie protégée d'ici 2005. Ces aires, si elles sont nombreuses, sont toutefois de petite taille, car environ 90 % de celles-ci ont moins de 10 kilomètres carrés. Il s'agit principalement d'habitats fauniques qui représentent 92 % de la quantité des aires protégées et 55 % des superficies protégées de la région (voir carte 4). Les aires de confinement du cerf de Virginie occupent une place importante pour ce qui est de la quantité et de la superficie parmi les habitats fauniques, conséquence directe de l'importance de la population de cerfs de Virginie en région. Cependant, les usages permis dans les aires des catégories IV et VI sont nombreux. Ils ne constituent donc pas des aires de protection stricte comme c'est le cas pour les trois premières catégories.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de l'Outaouais, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Outaouais*, mars 2002.

Carte 4 : Droits et statuts environnementaux Portrait territorial de l'Outaouais



Territoire de protection

- Parc de la Commission de la Capitale-Nationale
- Parc national du Québec
- Réserve écologique
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Héronnière
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques, colonie d'oiseaux, habitat du rat musqué

Autre territoire

- Territoire d'interdiction de chasse

Hydrographie

- Rivière
- Lac, cours d'eau

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route locale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région
- MRC

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

0 10 20 30 40 50 km

1/1 100 000

Source

Base de données géographiques
et administratives (BDGA)

MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

Les aires protégées ont été répertoriées et classifiées suivant les critères reconnus par la communauté internationale, en l'occurrence, la classification de l'Union mondiale pour la nature (UICN 1994).

TABLEAU 1
CLASSEMENT DES AIRES PROTÉGÉES EN OUTAOUAIS¹¹

Catégorie de l'UICN	Désignation québécoise	Nombre	Superficie (km ²)
La réserve naturelle intégrale	Réserve écologique	9	57,5
II Parc national	Parc de la Commission de la capitale nationale Parc national	2	386
III Monument naturel Élément naturel marquant	Parc de la Commission de la capitale nationale	1	2,5
IV Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Habitat faunique	44	455
VI Aire protégée de ressources naturelles gérées	Habitat faunique Site protégé par la Fondation québécoise de la faune	99	98
TOTAL		155	999

La contribution du territoire public de l'Outaouais aux aires protégées se fait principalement par le biais des habitats fauniques, des réserves écologiques et des parcs.

Certaines espèces animales présentes dans la région sont désignées menacées ou susceptibles d'être menacées ou vulnérables. Cette désignation leur assure ainsi une protection supplémentaire. Au total, quatre espèces sont désignées menacées et vingt-cinq sont susceptibles d'être classées menacées ou vulnérables¹². Les espèces désignées menacées sont le carcajou, la pie-grièche migratrice, la rainette faux grillon de l'ouest et la tortue molle à épines.

Les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) comptent parmi les composantes les plus précieuses du patrimoine forestier de l'Outaouais. Le MRNF reconnaît à ce jour trois types d'EFE : les forêts

¹¹ Tiré de *Répertoire des aires protégées et des aires de conservation gérées au Québec*, [en ligne], adresse URL : http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/repertoire/partie2_suite.htm#synthese.

¹² Société de la faune et des parcs du Québec, *Espèces menacées*, CDPNQ.

rare, les forêts anciennes et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables. Quatorze forêts sont classées EFE en vertu de la Loi sur les forêts soit les forêts anciennes du Lac-de-l'Écluse, du Lac-Gagnon, du Lac-Trucker, de la Rivière-Schyan, de la Rivière-Poussière, de la Baie-Sullivan, du Lac-Antostagan; du Lac-Fusain et les forêts refuges du Rocher-à-l'Oiseau; du Mont-de-Davidson; du Lac-Fresavy, du Mont-Martin, de la Baie-Noire et de la Rivière-Kazabazua.

Les territoires classés écosystèmes forestiers exceptionnels sont protégés en vertu des dispositions particulières de la Loi sur les forêts. Des dispositions pour la protection de l'environnement sont également prévues au régime forestier québécois. Finalement, la forêt publique outaouaise accueille 52 forêts d'expérimentation totalisant une superficie de 4 494 hectares et une forêt d'enseignement et d'expérimentation.

Ainsi, les mesures de protection du patrimoine collectif portent principalement sur des habitats fauniques, tels que les aires de confinement du cerf de Virginie, les aires de concentration d'oiseaux aquatiques, les héronnières, l'habitat du rat musqué, les colonies d'oiseaux nicheurs et les habitats des espèces désignées menacées ou vulnérables qui constituent des éléments de premier plan dans la région de l'Outaouais. La protection de ces milieux répond à la fois aux aspirations de la population en matière de conservation et aux intérêts économiques des pourvoyeurs de services reliés à la faune, afin de s'assurer d'une population animale diversifiée et suffisante pour les générations futures.

2.3 Synthèse de la dimension environnementale

Les éléments de nature environnementale sont conditionnés, en partie, par le relief de la région. Les deux unités physiographiques que sont la plaine de l'Outaouais et le massif laurentien déterminent le type de dépôt de surface, la distribution des plans d'eau, la répartition des espèces fauniques et du couvert végétal. L'influence de ces facteurs est également remarquée sur la distribution de la population. En effet, celle-ci est présente dans les plaines et les vallées. Quant au territoire public, il s'étend majoritairement sur le massif laurentien.

L'abondance des plans d'eau est déterminante en territoire public. Six rivières majeures sillonnent le territoire, permettant notamment la pratique d'une variété d'activités nautiques. Les nombreux lacs de qualité en territoire public offrent des potentiels pour le développement de la villégiature, des activités récréatives et de la pêche. Ces secteurs de l'économie sont en plein développement en Outaouais, ce qui suscite une diversification de l'utilisation économique du territoire public. Plus de 1 500 plans d'eau de 20 hectares et plus sont présents sur le territoire public, dont 6 de plus de 2 000 hectares. Par ailleurs, la pression pour l'occupation du pourtour de ces plans d'eau est forte.

L'offre actuelle ne répond pas à la demande, ce qui favorise l'apparition d'occupations sans droits situées en bordure des plans d'eau. Cette situation peut être potentiellement nuisible sur le plan environnemental, car plusieurs des installations qui en découlent ne disposent pas d'installations sanitaires conformes. Ces interventions anthropiques s'ajoutent aux autres perturbations des milieux aquatiques, occasionnées par l'acidification et l'eutrophisation des lacs, nuisant au développement des espèces sensibles aux modifications de leurs habitats.

Par ailleurs, des températures plus chaudes comparativement à la moyenne québécoise et une saison végétative plus longue permettent la présence d'espèces végétales méridionales sur le territoire, ce qui différencie la région du reste du Québec. Ainsi, le territoire public de l'Outaouais se caractérise par un couvert forestier à dominance feuillue ou mixte. Ces types de couverts s'étendent sur plus de 80 % de l'ensemble de la région. Ces milieux forestiers offrent des potentiels importants pour une exploitation variée des ressources ligneuses. Les essences récoltées sont diversifiées, ce qui permet d'exploiter des créneaux multiples par rapport au reste du Québec.

Ces milieux forestiers procurent également de nombreux habitats pour la faune. Les ressources fauniques sont diversifiées et abondantes. L'exploitation de la matière ligneuse a contribué grandement au développement économique des MRC rurales. Cette situation crée des pressions pour l'occupation du territoire public, particulièrement en période de chasse et de pêche. Cette richesse faunique permet également à de nombreuses pourvoiries d'assurer leurs activités.

La protection des habitats est enfin assurée par des territoires désignés à cette fin. Ils portent principalement sur la protection des aires de confinement du cerf de Virginie, des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, des héronnières, sur la préservation de l'habitat du rat musqué, des colonies d'oiseaux nicheurs et des habitats des espèces désignées menacées ou vulnérables. Cette protection est aussi essentielle pour le maintien de la biodiversité que pour garantir des populations suffisantes pour la reproduction de l'espèce et le prélèvement faunique. Les dispositions environnementales prévues au régime forestier québécois contribuent également à la protection des habitats fauniques. Les territoires protégés en Outaouais, principalement de catégories IV et VI selon l'Union mondiale pour la nature, s'avèrent toutefois relativement peu contraignants quant aux interventions possibles. La contribution de la région à l'objectif global de protection de parties du territoire québécois étant plutôt modeste, les demandes d'augmentation du nombre d'aires protégées en territoire public pourraient être plus nombreuses au cours des prochaines années.

L'établissement de nouvelles aires protégées offre une opportunité de développement économique liée aux activités récréatives et écotouristiques. Bien qu'elles puissent avoir certains effets sur l'exploitation des ressources naturelles, les aires protégées peuvent permettre une diversification de l'économie régionale et favoriser le développement de nouveaux créneaux d'emplois.

3. Dimension sociale

3.1 Caractéristiques sociales

3.1.1 Organisation territoriale

Les trois quarts du territoire régional relèvent du domaine de l'État

La région de l'Outaouais est d'une superficie de 34 074 kilomètres carrés (7,5 % en eau douce), soit 2 % de la superficie du Québec. Les terres du domaine de l'État correspondent à 75 % de la superficie régionale, comparativement à 92 % pour l'ensemble du Québec. La proportion de territoire privé, plus grande que pour l'ensemble du Québec, s'explique principalement par le nombre élevé de résidents et l'étalement de l'occupation le long des principales vallées, lieu de la colonisation. Le territoire public est en majeure partie forestier et comprend de nombreux plans d'eau. Sa mise en valeur concourt indéniablement au développement de la région et touche divers domaines d'activité, pour lesquels de nombreux droits d'usage sont accordés. Ces activités, en territoire public, contribuent au développement économique, à la protection du milieu naturel ainsi qu'à l'épanouissement social et culturel des communautés.

Le territoire public de l'Outaouais est principalement situé dans le massif laurentien, au nord des zones de concentration de population. À cet endroit, le relief est accidenté et l'accessibilité difficile, ce qui a limité l'expansion coloniale. En contrepartie, le territoire privé est situé le long des principales vallées, dans les endroits où le sol est plus propice à l'agriculture et l'accessibilité moins ardue.

De nombreux intervenants dans la gestion et l'aménagement du territoire

La gestion des terres et des ressources naturelles du domaine de l'État relève d'une action concertée des différents intervenants en fonction des besoins de la population. La région de l'Outaouais est d'abord divisée en soixante-sept municipalités réparties entre la ville de Gatineau et quatre municipalités régionales de comté (MRC). Ces dernières sont : la MRC des Collines-de-l'Outaouais adjacente à la ville de Gatineau; la MRC de Pontiac, dans l'ouest et le nord-ouest de la région; la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, du centre de la région jusqu'au nord et au nord-est de l'Outaouais; et la MRC de Papineau, dans la partie est (voir carte 5). À cela s'ajoutent deux réserves indiennes, soit les réserves de Kitigan Zibi et de Lac-Rapide, dont les superficies sont respectivement de 184 et de 0,3 kilomètres carrés. Ces deux réserves sont situées dans les limites de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Les plus grandes superficies de territoire public sont situées dans les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau, soit celles les plus au nord et les plus éloignées des centres urbains. La gestion des blocs et

lots publics épars en territoire municipalisé est déléguée à la MRC de Pontiac depuis le 2 octobre 2003 et aux MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais depuis le 8 mars 2002.

Plusieurs ministères, organismes ou délégataires interviennent sur le territoire public. Parmi ceux-ci, six gestionnaires de zecs, en plus de la Société des établissements du plein air du Québec pour les deux réserves fauniques, interviennent dans la gestion faunique de leur territoire. Le MRNF, pour sa part, régit l'exploitation forestière, minière, énergétique, faunique et l'utilisation foncière du territoire.

3.1.2 Occupation du territoire

Un déséquilibre dans la répartition de la population

La région de l'Outaouais comptait, en 2004, 338 538 habitants, ce qui représente 4,5 % de la population du Québec¹³. Très liée à la région d'Ottawa, l'Outaouais est accessible en tout temps pour un bassin de plus d'un million d'habitants. La proximité de ce bassin augmente la pression sur l'utilisation du territoire public et la pratique d'activités récréatives, notamment la chasse et la pêche. Cependant, l'utilisation du territoire public génère des retombées économiques dans les communautés rurales.

La population de l'Outaouais est répartie inégalement sur le territoire régional. En effet, selon les données 2003, les quatre MRC qui correspondent à 99 % de la superficie outaouaise ne regroupent que 93 577 habitants, soit 28,1 % de la population de l'ensemble de la région. Quant à la ville de Gatineau, sa population de 238 981 habitants, représentant 71,9 % de la population outaouaise, se concentre sur 1 % du territoire régional¹⁴. Hormis la ville de Gatineau, les municipalités les plus peuplées sont celles de Chelsea, Cantley et Val-des-Monts. Elles sont toutes périphériques à la ville de Gatineau.

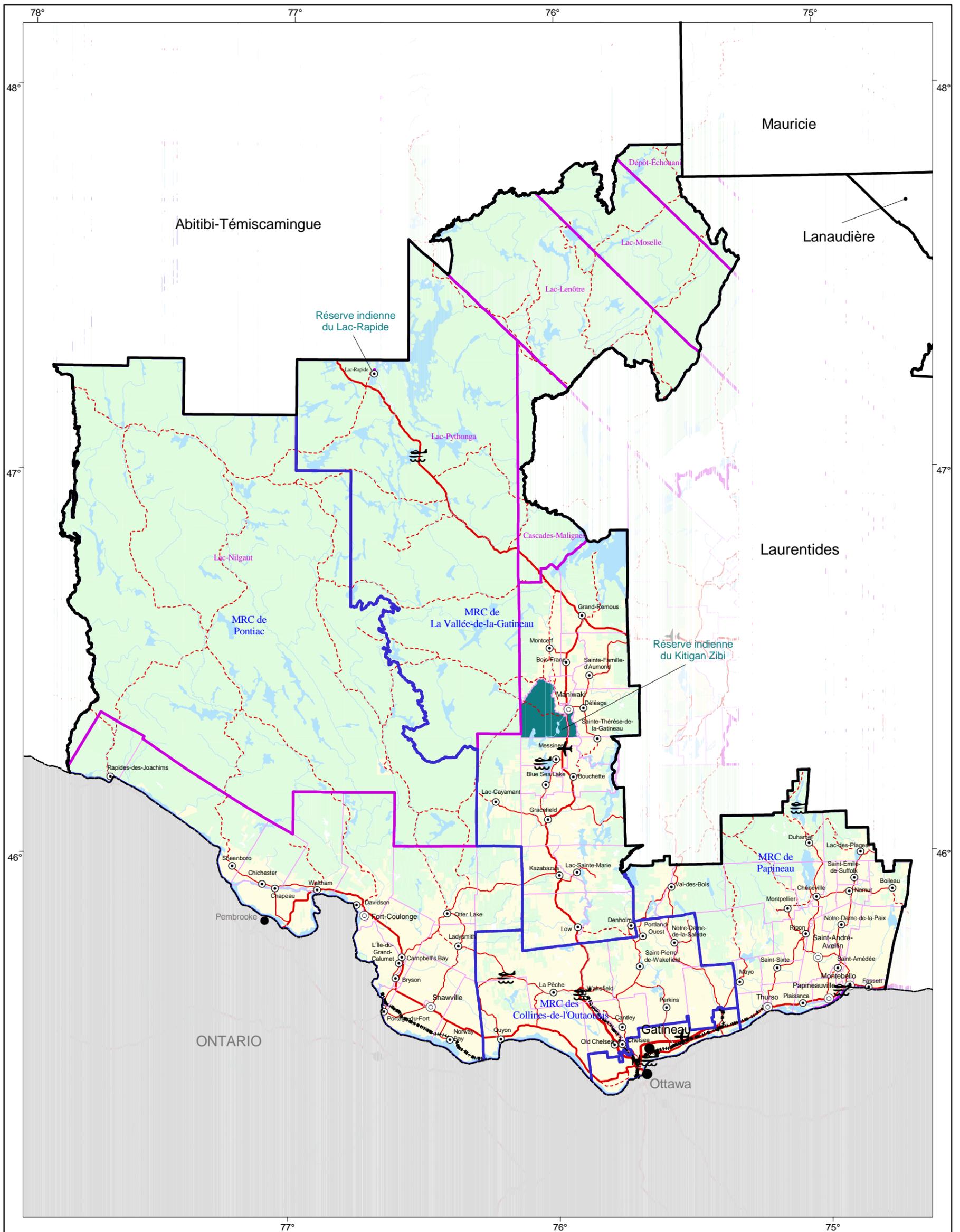
La contiguïté de la ville d'Ottawa amplifie par ailleurs le déséquilibre dans la répartition de la population entre les milieux urbain et rural. Le cœur de l'activité économique, les services et les infrastructures, sont concentrés en milieu urbain. Les utilisateurs potentiels du territoire public proviennent aussi des villes de Gatineau et d'Ottawa. L'offre de produits et services en territoire public doit donc s'adapter à cette clientèle. Cette répartition de la clientèle crée des pressions d'utilisation du territoire public plus fortes à proximité de Gatineau et qui s'amenuisent en s'éloignant (voir tableau 2).

¹³ Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional*, [en ligne], adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/07outaouais.pdf>.

¹⁴ Les données relatives à la population ont été puisées dans le contenu du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec, [en ligne], adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>, 2003.

Carte 5 : Caractéristiques sociales

Portrait territorial de l'Outaouais



Population (n^{bre} d'habitants)

- Moins de 1 000
- 1 000 à 10 000
- 10 001 et plus

Dynamique socio-culturelle

- Réserve indienne

Organisation administrative

- Région
- MRC
- Territoire non organisé
- Municipalité

Accès

- ✈ Aéroport
- ✈ Héliport
- ⚓ Hydrobase
- ++++ Voie ferrée
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route locale

Tenure

- Publique
- Privée

Hydrographie

- Rivière
- Lac, cours d'eau

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

0 10 20 30 40 50 km

1/1 100 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

TABLEAU 2
POPULATION ET PART RELATIVE DES ENTITÉS
ADMINISTRATIVES RÉGIONALES¹⁵

Ville ou MRC	Nombre de municipalités	Population (2003)	% du territoire régional
Gatineau	1	238 981	1,05 %
Les Collines-de-l'Outaouais	7	37 952	6,39 %
Pontiac	18	14 721	42,39 %
La Vallée-de-la-Gatineau	17	19 900	41,10 %
Papineau	24	21 004	9,07 %

Les pôles urbains secondaires de la région sont ceux de Thurso, Fort Coulonge et Maniwaki. Ils sont situés à proximité du territoire public. Leur économie est principalement supportée par l'industrie forestière et le tourisme. Par ailleurs, une portion de la population de la MRC de Pontiac a des liens socio-économiques plus importants avec la municipalité de Pembroke en Ontario qu'avec le reste de la région.

La population outaouaise est d'origine francophone à 80 %, tandis que 15 % est d'origine anglophone. La région arrive au deuxième rang québécois, derrière la région de Montréal, pour la plus forte proportion de personnes dont la langue maternelle est l'anglais.

Le taux de bilinguisme dépasse largement les 60 % de la population, ce qui est un avantage sur le plan économique pour les emplois et la prestation de services touristiques. De plus, l'Outaouais compte sur son territoire 10 % de la population autochtone du Québec, ce qui lui vaut le quatrième rang des régions administratives en nombre d'autochtones au Québec. Il s'agit d'éléments à considérer dans la gestion du territoire public.

Une croissance démographique rapide

L'évolution de la population régionale de 1971 à 2001 a été fulgurante. Ainsi, la région a connu une augmentation de près de 50 % de sa population sur une période de trente ans, contre 23 % pour l'ensemble du Québec¹⁶. La ville de Gatineau, avec 58 % d'augmentation, est le moteur de cette croissance démographique. Nonobstant la petitesse relative de leurs populations respectives, les MRC des Collines-de-l'Outaouais avec 130 % d'augmentation et de Papineau avec 18 % d'augmentation contribuent aussi à cette croissance. Toutefois, la croissance de la population a été quasi nulle dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (3 %) et même négative dans la MRC de Pontiac, avec une diminution de 10 %.

¹⁵ Institut de la statistique du Québec, 2003. Adapté par le MRNFP.

¹⁶ Les données relatives à la population ont été puisées dans le contenu du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec, [en ligne], adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>, 2001.

Plusieurs raisons expliquent cette croissance démographique en Outaouais. La proximité de la ville de Gatineau avec celle d'Ottawa, où l'économie est en croissance et le nombre d'emplois constant, est probablement le facteur déterminant de ce phénomène. Pour les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau, l'accroissement de la population est directement relié au fait qu'elles constituent la couronne verte de la ville de Gatineau. La croissance démographique explique en partie l'intérêt grandissant pour l'utilisation récréative du territoire public observé au cours des années.

La décroissance ou la stagnation des MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau s'explique, en partie par leur éloignement des principaux centres urbains, le manque de diversification économique et l'exode rural¹⁷. La migration intrarégionale a, de plus, des effets négatifs sur la vitalité des milieux ruraux et augmente le déséquilibre démographique entre la ville de Gatineau et le reste de la région.

Les perspectives démographiques de la région de l'Outaouais, pour les années 2004 à 2021, sont moins exceptionnelles que par le passé. Néanmoins, elles tablent sur une augmentation de 12 % pour les vingt prochaines années, contre 5 % pour l'ensemble du Québec. Cette augmentation est répartie de façon plus uniforme sur l'ensemble du territoire. À l'exception de la MRC de Papineau dont la population devrait décroître faiblement (3 %), les autres MRC et la ville de Gatineau devraient connaître une croissance variant de 10 à 16 % pour la même période¹⁸. Le vieillissement de la population jouera un rôle déterminant dans les perspectives de croissance démographique. Ces évolutions démographiques, fort différentes pour chacune des MRC, s'expliquent par plusieurs facteurs, soit la situation géographique, le vieillissement de la population, le coût des propriétés, le type de clientèle attirée par chaque secteur et l'ampleur de la pénétration du fait urbain. L'interaction de tous les effets explique le profil de l'évolution de la croissance.

Conséquence de sa croissance démographique, la population régionale est plus jeune que l'âge moyen de la population qui, en 1996, était de 34,8 ans, tandis que pour le reste du Québec, il était de 36,9 ans¹⁹. Ce facteur constitue un atout de développement socio-économique. Cependant, la population urbaine est plus jeune que celle des milieux ruraux, conséquence directe de l'exode rural. Dans une perspective de gestion du territoire public, les demandes d'utilisation sont différentes selon les catégories d'âge. Ainsi, les activités récréatives, telles que les randonnées, attirent en général une clientèle plus jeune, alors que le prélèvement faunique est plus ancré dans les

¹⁷ <http://www.stat.gouv.qc.ca/>, 2001.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

mœurs des personnes plus âgées. Aussi, la pratique des activités de prélèvements est en baisse, d'où les efforts fournis pour attirer de nouveaux amateurs de chasse et de pêche.

Les « babyboomers », nouvellement à la retraite, n'ont pas les mêmes besoins sociaux et préfèrent souvent la tranquillité des communautés rurales à la vie hyperactive des centres urbains. À la population résidente de souche des MRC rurales, se greffe donc une population nouvelle. Ces deux populations se distinguent par leurs revenus, leurs usages et leur vision de l'utilisation du territoire et des ressources, ce qui n'est pas sans créer certaines tensions. Cette évolution démographique représenterait toutefois l'espoir d'un « renouveau » d'un milieu rural en grande difficulté²⁰. Il ne fait pas de doute que cette évolution présente des possibilités de développement socio-économique, c'est-à-dire des demandes de nouveaux services, notamment en récréotourisme, des contacts avec le milieu urbain, etc. Cependant, ces opportunités s'accompagnent de tensions découlant des changements démographiques qui doivent être résolues²¹. Cette cohorte de population pourrait également faire augmenter considérablement la demande pour les emplacements de villégiature en territoire public.

Un territoire accessible

Sur le plan de la circulation des populations et des biens, le sud de la région outaouaise est relié à la métropole québécoise par l'autoroute 417 qui passe par le territoire ontarien, et par la route 148 du côté québécois. Les liens avec l'Ontario sont assurés par huit ponts interprovinciaux, dont cinq situés sur le territoire de la ville de Gatineau. Quant à la partie nord-est du territoire, elle est traversée par la route 117 qui lui assure un lien direct avec les Basses-Laurentides et l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'intérieur de la région, le réseau routier national dessert le territoire. En effet, dans sa partie sud, le territoire est relié d'est en ouest par la route 148 ainsi qu'en partie par l'autoroute 50. Cet axe est le seul lien entre l'est et l'ouest dans la région. L'accès au nord se fait par les chemins forestiers, ou par les routes secondaires qui partent de la route 148, ce qui augmente les temps de déplacement. L'autoroute 5 et la route 105 relient la pointe sud au nord de la région, en rejoignant la route 117. De plus, ce réseau national est complété par un réseau de routes collectrices et par un maillage de routes locales développées dans les zones habitées du territoire.

L'accessibilité au territoire public est assurée par un vaste réseau de chemins forestiers couvrant l'ensemble de la région. Peu de secteurs demeurent inaccessibles. Cependant, l'état de certains chemins est un facteur limitatif à la circulation en territoire public. Il est à noter que

²⁰ Bruno JEAN, *Territoires d'avenir*, PUQ, 1997.

²¹ Groupe Multi-Ressources, Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle, *Plan de mise en valeur du secteur de la Goutte d'eau*, 2003.

l'entretien du réseau de chemins forestiers relève des utilisateurs; sa qualité est donc variable.

Pour ce qui est du transport ferroviaire, il ne dessert que le sud de la région. Les parties moins accessibles ou beaucoup plus éloignées du territoire public peuvent être atteintes par avion. L'aéroport de Maniwaki et l'aéroport Exécutif de Gatineau-Ottawa assurent les liaisons aériennes et permettent aux pourvoyeurs d'offrir ce type de transport pour accéder à leur territoire.

3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

Une mosaïque culturelle

La proximité et l'étroitesse des liens avec l'Ontario induisent une dynamique particulière dans la population. La cohabitation entre anglophones et francophones est naturelle et les échanges entre l'Outaouais et l'Ontario sont fréquents. La clientèle potentielle pour l'utilisation du territoire public est située de chaque côté de la rivière des Outaouais.-

Correspondant à 3 % de la population outaouaise, les autochtones occupent une place importante dans sa composition. Les Algonquins de la réserve de Kitigan Zibi, près de Maniwaki, affichent notamment un dynamisme marqué par rapport au développement socio-économique de la région. Une entente a également été conclue entre les Algonquins du lac Barrière et le gouvernement du Québec afin d'harmoniser les utilisations d'une portion du territoire et de certaines de ses ressources dans le secteur du lac Barrière.

Enfin, le territoire public est très présent dans la vie socio-économique des communautés locales des MRC en périphérie, car il est une source d'approvisionnement en ressources, un générateur d'emplois et un territoire où il est possible de pratiquer de nombreuses activités récréatives. Toutefois, cette situation entraîne occasionnellement des divergences dans les priorités d'utilisation du territoire public. Conséquemment, le lien qu'entretient la population envers le territoire public diffère en fonction du milieu. La fréquence d'utilisation pour la récréation et la dépendance économique sont beaucoup plus grandes dans les milieux ruraux. De plus, toutes les utilisations du territoire entraînent le chevauchement d'une multitude de droits. Une harmonisation des usages récréatifs avec ceux à caractère économique est parfois difficile à réaliser. Cette réalité met en relief les défis de cohabitation dans un contexte où les demandes d'utilisation à caractère récréatif devraient croître de plus en plus en réponse aux besoins d'une population plus jeune que la moyenne, mais tout de même vieillissante.

Un territoire public sollicité pour des activités récréatives

La quantité et la qualité des ressources présentes en Outaouais font de ce territoire un endroit largement sollicité pour la pratique des activités récréatives.

D'abord, la diversité des ressources fauniques sur l'ensemble du territoire rend populaires la chasse et la pêche. L'importance de ces activités se reflète par la forte proportion des territoires fauniques dans la région outaouaise (pourvoies, zones d'exploitation contrôlée, réserves fauniques, etc.) qui couvrent 60 % du territoire public. La proportion de territoire libre d'accès est conséquemment plus faible en région. En comparaison, pour le Québec, la proportion de territoires fauniques est de 10 %.

La chasse et la pêche sont présentes partout à travers la région. La chasse à l'original est prédominante dans la MRC de Pontiac, tandis que le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau accueille plutôt les chasseurs d'ours noirs et de cerfs de Virginie. Quant à la pêche, que ce soit dans un petit lac ou dans un réservoir, la région ne manque pas de ressources halieutiques. Le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à lui seul, compte plus de 3 200 lacs poissonneux. Cependant, l'octroi de permis de chasse et de pêche est en baisse chez les résidents du Québec depuis les dix dernières années. En effet, le nombre de permis de chasse délivrés a chuté de 22 % entre 1991 et 2001, tandis que pour la pêche, il a diminué de 10 %²².

Néanmoins, en Outaouais, le nombre de permis octroyés croît lentement et régulièrement depuis 1997, particulièrement pour les permis de pêche. Ce redressement succède à une baisse substantielle du nombre de permis survenue en 1995, alors que les règles pour la pratique de la chasse et de la pêche ont été modifiées. L'augmentation du nombre de permis de pêche, en cours depuis 1997, s'explique en partie par la recrudescence de la pratique des activités de plein air en forêt pour lesquelles la pêche est une activité complémentaire accessible aux « amateurs de plein air ». Cette augmentation s'explique également par la venue d'une clientèle étrangère nombreuse qui, en raison de la qualité des populations de grande faune et de poisson, vient chasser et pêcher en Outaouais. D'ailleurs, la vente de permis aux non-résidents a augmenté de 36 % pour la chasse et de 17 % pour la pêche de 1991 à 2001.

Ainsi, en période de chasse ou de pêche, la fréquentation du territoire public est à son apogée, entraînant des difficultés de cohabitation entre les différents utilisateurs.

Ensuite, une variété d'activités récréatives sont pratiquées en Outaouais, car les paysages et les milieux naturels s'y prêtent bien. Le

²² Source : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/ventes/sommaire_ventes.htm.

cyclisme et le vélo de montagne constituent des activités de plein air de premier ordre en Outaouais urbain. Les pistes sillonnent aussi bien les terres privées que publiques. Le parcours « vélo-route » compte environ 2 000 kilomètres de sentiers et le circuit de vélo de montagne comprend 35 kilomètres de sentiers sur territoire public. Le réseau se développe. Deux cyclo-parcs, soit le Parc Linéaire de la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac Pacific Jonction, ont été aménagés. Le territoire public est aussi sollicité pour compléter le réseau de pistes cyclables, particulièrement à proximité des localités rurales.

Quant à la randonnée pédestre, elle s'impose de plus en plus comme activité pratiquée par un nombre grandissant de personnes. Ce type de randonnée est en croissance en forêt et aux abords des plans d'eau et est souvent jumelé à l'observation de la faune, de la flore et des paysages. Ces sentiers sont principalement situés en territoire public à proximité des populations et permettent à un grand nombre de personnes d'y accéder. La cohabitation avec les chasseurs et la conservation d'encadrements visuels pour assurer la qualité des paysages et des sentiers font partie des défis liés au développement de cette activité en territoire public.

Le réseau de sentiers de motoneige est bien développé en Outaouais et la région est traversée par une bonne partie du réseau Trans-Québec, rejoignant ainsi les Laurentides, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Est ontarien. De même, la pratique de la motoquad est en croissance, car ce mode de circulation permet d'accéder à des endroits auparavant inaccessibles. Cependant, le nombre de sentiers reconnus n'est pas représentatif de l'ampleur de l'activité, car la pratique se fait souvent sur des sentiers informels ou sur des chemins forestiers. Or, cette situation affecte la sécurité de la circulation en territoire public à des fins récréatives. Elle a également des répercussions sur l'habitat du poisson, plus particulièrement dans les traverses de cours d'eau. Par ailleurs, la demande pour les autorisations de construction de sentiers de motoquad devrait croître au cours des prochaines années en raison de la hausse de la pratique de cette activité et des efforts effectués pour encadrer la circulation de ce type de véhicules. Le développement des activités de randonnée en territoire public soulève le problème de cohabitation et d'harmonisation des usages avec les chasseurs et les entreprises sylvicoles.

Finalement, la pratique du canotage est concentrée sur les rivières des MRC de Pontiac, de La Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau. Il s'agit notamment des rivières des Outaouais, Dumoine, Noire, Coulonge, de la Petite Nation, du Lièvre et Gatineau. Une étude récente révèle l'existence de plus de 1 000 kilomètres de circuits canotables en

dehors des réserves fauniques et des parcs nationaux²³. La protection des rives de ces cours d'eau et des paysages nécessite des ajustements et des modalités particulières de gestion pour les activités qui s'y déroulent.

La présence de plans d'eau de grande taille permet le développement de la villégiature, et ce, tant en territoire public que privé. De nombreuses municipalités voient leur population doubler en période estivale en raison de l'affluence des villégiateurs. Cette villégiature se pratique sous plusieurs formes allant de la résidence secondaire spacieuse jusqu'à l'abri sommaire, en passant par l'installation de camping. Environ 5 000 emplacements²⁴ de villégiature émanent de développements effectués par le MRNF depuis les 60 dernières années. La demande pour ce type de construction est importante dans la région étant donné la proximité d'un bassin élevé de clientèles. Cette demande devrait augmenter au cours des prochaines années. En effet, les « babyboomers » représentent une clientèle, qui par son mode de vie, recherche ce type d'installation pour la retraite. Tout porte à croire qu'ils seront par la suite rejoints par leurs enfants.

Pour leur part, la majorité des emplacements de camping aménagés sont situés dans les territoires fauniques. Ces emplacements constituent une alternative à la villégiature en chalet.

3.2 Droits et statuts de la dimension sociale

En territoire public, la villégiature est répartie sur l'ensemble de la région, à l'exception des réserves fauniques et des pourvoies à droits exclusifs. Actuellement, 1 903 baux sont accordés par le MRNF en Outaouais, dont 1 783 sont à des fins de villégiature et 120 à des fins d'abris sommaires (voir carte 6). Le reste est partagé entre les baux à des fins commerciales, communautaires et autres²⁵. L'offre d'emplacements de villégiature est déterminée par le MRNF, en collaboration avec ses partenaires régionaux. Elle devra être ajustée pour répondre à la demande sans cesse croissante dans la région. Cet ajustement s'effectue dans le cadre d'une planification visant à assurer un point d'équilibre entre l'utilisation et la protection.

Les territoires fauniques structurés occupent 60 % de l'ensemble du territoire public régional permettant ainsi d'accéder aux ressources fauniques de la région et de contrôler leur exploitation. La réserve

²³ Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, (URLSO), *Plan de développement intégré des sentiers récréatifs de la région de l'Outaouais, PDI*, Projet de décembre 2000.

²⁴ Actuellement, il y a plus de 1 903 baux actifs et plus de 3 000 lots de villégiature ont été vendus depuis les années 1940.

²⁵ Les données ont été consultées au premier trimestre 2004.

faunique La Vérendrye, au nord de la région, est la plus grande entité. Elle correspond à plus de 20 % du territoire public. L'accès aux ressources fauniques pour des activités de prélèvement est également assuré par quatre zecs, situées au sud de la réserve faunique La Vérendrye, soit les zecs Pontiac, Bras-Coupé-Désert, Saint-Patrice et Rapides-des-Joachims et deux parties de zecs dans le nord de la région, soit les zecs Festubert et Capitachouane. Ces zecs offrent une variété d'activités récréatives sur le territoire public, dont la chasse, la pêche et diverses randonnées. La réserve faunique de Papineau-Labelle, située dans l'est de la région, occupe la majeure partie du territoire public de la MRC de Papineau. Elle offre des services similaires. Sur ces territoires, une gestion faunique est effectuée afin de conserver des populations d'espèces fauniques suffisantes pour les années futures. En plus de pouvoir pratiquer leurs activités dans les territoires fauniques, les chasseurs et les pêcheurs ont la possibilité de le faire à l'extérieur.

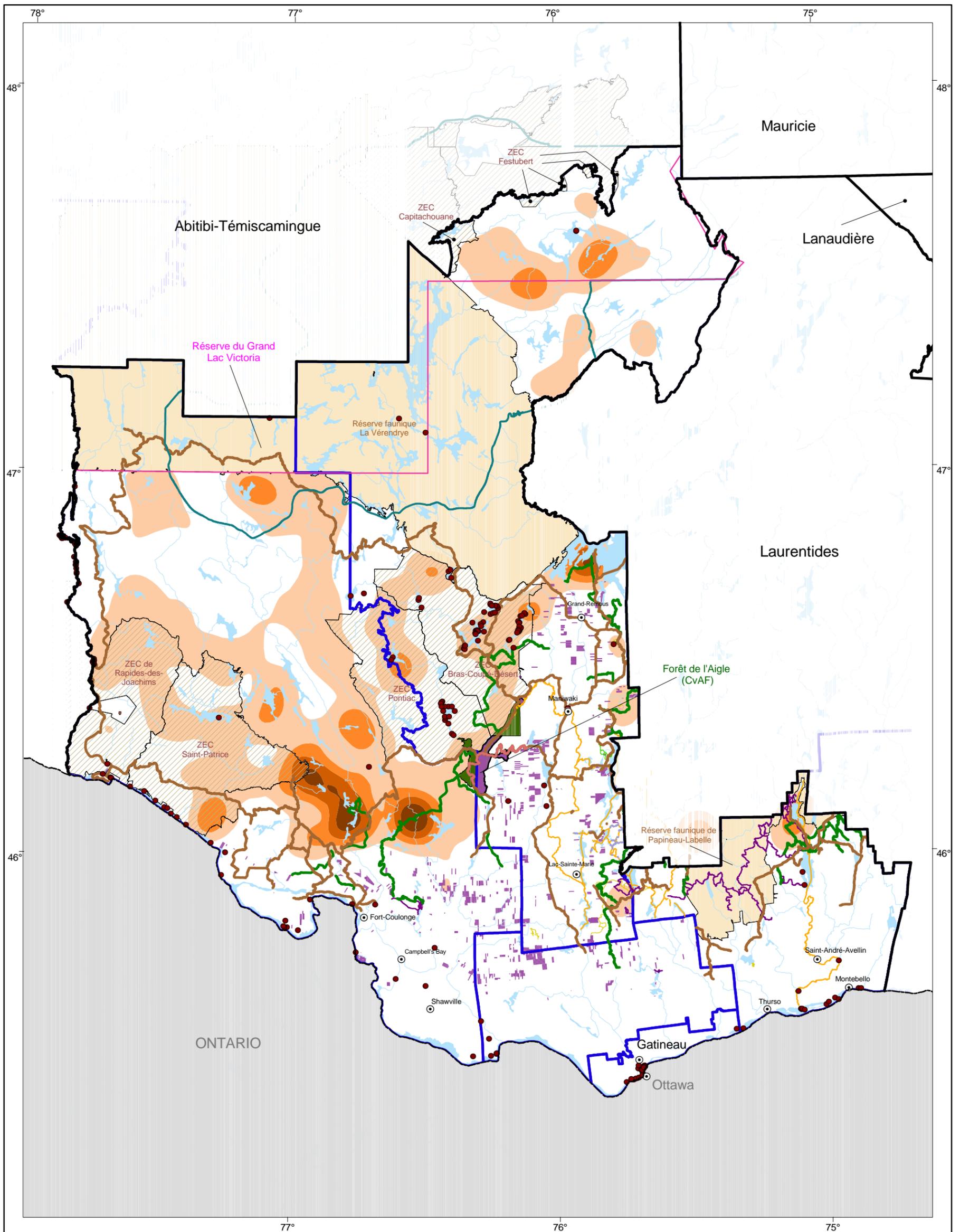
La pratique des activités récréatives est supportée par de nombreux équipements. Le parc de la Gatineau de la Commission de la capitale nationale en est l'élément central. De nombreux sentiers pédestres, de vélo, de ski de fond sillonnent le territoire. Les plus importants sont ceux de ski de fond. En effet, la région possède une tradition dans ce sport et le nombre d'adeptes est toujours en croissance. Par ailleurs, en territoire public, des centaines de kilomètres de sentiers permettent aux amateurs de pratiquer un type de randonnée ou un autre (voir tableau 3). Cependant, les 926 kilomètres de sentiers autorisés en territoire public ne reflètent pas l'utilisation réelle pour les randonnées récréatives. Les utilisateurs empruntent aussi les chemins forestiers, créant ainsi un risque d'interférence avec les véhicules qui y circulent.

TABLEAU 3
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE SENTIERS AUTORISÉS
EN TERRITOIRE PUBLIC

	Motoneige	Ski de fond	Pédestre	Vélo	Motoquad	Multi	Équitation	Total
Outaouais	480	180	112	35	49	30	40	926
Québec	11 536	1 762	1 711	742	531	491	179	16 952
Outaouais/ Québec	4,16 %	10,22 %	6,55 %	4,72 %	9,23 %	6,11 %	22,35 %	5,46 %

Carte 6 : Droits et statuts sociaux

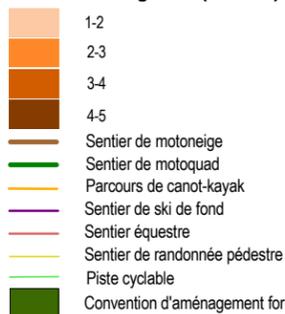
Portrait territorial de l'Outaouais



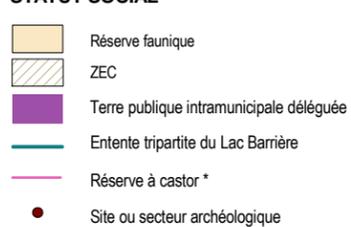
* Territoire sur lequel des droits particuliers de chasse et de piégeage sont accordés aux communautés autochtones.

DROIT SOCIAL

Densité de villégiature (bail/km²)



STATUT SOCIAL



Organisation administrative



Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

0 10 20 30 40 50 km

1/1 100 000

Sources

Base de données géographiques et administratives (BDGA) MRNF 2004

Entente tripartite du Lac Barrière MRNF 2002

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

En matière d'archéologie et de patrimoine, 86 monuments historiques sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels et aucun d'entre eux n'est situé en territoire public. De plus, 490 bâtiments sont répartis entre les sept sites du patrimoine situés sur le territoire de la ville de Gatineau. Pour le volet archéologique, 206 sites archéologiques sont connus et 144 d'entre eux, soit 70 %, sont situés sur le territoire public. Les sites archéologiques connus sont principalement localisés sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau qui en compte 92, soit 45 % de l'ensemble, alors que 68 sites sont situés sur le territoire de la MRC de Pontiac. Parmi les principales composantes culturelles de la région, mentionnons les sites archéologiques connus liés au passé amérindien de la région et aux passages des coureurs des bois.

Les sites archéologiques, quant à eux, sont dispersés un peu partout dans la région. Le secteur longeant la rivière Dumoine se démarque dans ce domaine, mais sa mise en valeur n'est pas encore prévue malgré une fréquentation croissante.

Un projet témoin de forêt habitée

Le projet témoin de forêt habitée de la Forêt de l'Aigle a été mis sur pied pour harmoniser la conservation et la mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt. Celle-ci est aménagée dans une réserve forestière de 14 000 hectares, libre de CAAF²⁶, dont une partie est dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (76 %) et une autre dans la MRC de Pontiac (24 %). C'est la Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle (CGFA), organisme privé à but non lucratif, qui est responsable de la gestion forestière dans les limites de ce territoire étant bénéficiaire d'une CvAF²⁷. Ce projet a donné lieu à plusieurs réalisations, dont des aménagements récréotouristiques, fauniques et forestiers. Une mise en marché innovatrice de produits forestiers, par vente aux enchères, a permis de maximiser les revenus tirés des bois²⁸. Depuis sa création, la CGFA a généré des revenus de 8,8 millions de dollars, dont la majorité a été redistribuée en salaires et en immobilisations²⁹.

La délégation de gestion de territoires publics intramunicipaux

La gestion des terres publiques intramunicipales libres de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier est déléguée à trois MRC en Outaouais, soit celles de La Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et des Collines-de-l'Outaouais. Ces terres couvrent une superficie de 13 980 hectares, 10 000 hectares et 5 200 hectares respectivement. L'objectif visé par cette délégation est la prise en charge par le milieu de la gestion foncière et forestière de ces lots pour que leur mise en valeur bénéficie aux communautés locales. Des

²⁶ CAAF : contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

²⁷ CvAF : convention d'aménagement forestier.

²⁸ Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999*, code de diffusion 2002-3073.

²⁹ Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle, *Plan de développement multiressources*, 2002-2006.

planifications d'aménagement intégrées ont été réalisées par les MRC afin qu'elles orientent les activités de mise en valeur sur ce territoire.

3.3 Synthèse de la dimension sociale

L'occupation de la région s'est d'abord effectuée le long des principales vallées, particulièrement dans le but d'y exploiter des ressources agricoles et forestières. Ensuite, elle s'est développée autour de son centre urbain, maintenant Gatineau, créant ainsi le principal pôle économique de la région. Ainsi, plus de 70 % de la population se concentre dans le territoire de la ville de Gatineau, profitant du dynamisme de la capitale fédérale.

Par ailleurs, l'écart observé dans la répartition de la population sur le territoire entre les milieux rural et urbain devrait s'accroître au cours des prochaines années, car la croissance démographique se produit surtout en ville. Depuis 1971, cette croissance est constante pour la portion urbaine de la région. Cette tendance se poursuivra grâce à la vitalité économique de la région d'Ottawa. La diversité de la population est une marque distinctive de la région, compte tenu de l'importance des communautés autochtones et anglophones.

Cette croissance sociale ne se transpose pas pour les MRC rurales, où la population, relativement stable, vieillit à un rythme accéléré en raison du départ des jeunes pour des raisons d'études et de travail. Les écarts entre le rural et l'urbain risquent de se creuser davantage au cours des prochaines années. Une des solutions pour contrer cette situation est la diversification de l'économie des milieux ruraux.

Par ailleurs, ces milieux se distinguent l'un de l'autre, par les modes d'utilisation du territoire public. Le territoire public, pour le milieu rural, est une source importante d'emplois, car de nombreuses ressources naturelles nécessaires au fonctionnement des économies locales proviennent de ce territoire. La population urbaine, pour sa part, fréquente le territoire public pour ses loisirs et y pratique généralement des activités récréatives telles que le vélo, la randonnée pédestre, l'escalade. Quant à la population du milieu rural, en périphérie, elle pratique, entre autres, la chasse, la pêche et la motoneige.

Les équipements récréatifs en territoire public sont situés à proximité des clientèles visées et là où les conditions naturelles le permettent. Les sentiers récréatifs sont localisés à proximité des centres urbains, tandis que les infrastructures d'accueil pour la chasse et la pêche sont plus éloignées en périphérie, où se trouve la ressource. La pratique des activités récréatives occupe une place de plus en plus importante dans la vie des gens en région. Le développement des équipements récréatifs sur le territoire public devrait suivre cette tendance.

Finalement, l'utilisation du territoire public se diversifie. Elle passe de la villégiature, par la chasse et la pêche, aux activités de plein air telles que la randonnée pédestre et l'observation de la faune. Les gestionnaires du territoire public réagissent au changement de tendance et en tiennent compte dans leurs planifications. L'Outaouais suit cette évolution. Les droits et statuts sociaux touchent ainsi principalement les activités récréatives. Comme le territoire public est fortement sollicité pour différents besoins, de nature tant récréative qu'économique, les défis d'harmonisation des usages sont de taille. Chacun des utilisateurs du territoire public veut ainsi s'assurer de la qualité de l'utilisation reliée à son activité. À cette réalité s'ajoute l'omniprésence des territoires fauniques structurés où des modalités particulières de gestion peuvent être applicables.

4. Dimension économique

4.1 Caractéristiques économiques

4.1.1 Structure économique et marché du travail

Le territoire public est un élément essentiel au développement des activités économiques de la région de l'Outaouais, particulièrement pour le secteur de production de biens, dans les MRC à caractère rural et pour le développement des activités touristiques.

L'économie régionale se caractérise par l'importance du secteur des services, qui regroupe 85 % des emplois en Outaouais, une proportion nettement plus grande que pour l'ensemble du Québec (74 %) ³⁰. L'Outaouais occupe ainsi le premier rang au Québec quant à la part relative des emplois liés au secteur des services. L'économie de la ville de Gatineau, le pôle de la région, et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est axée principalement sur l'administration publique. Ceci se répercute sur les activités de transformation et de production pour lesquelles la proportion de travailleurs est nettement plus basse que pour l'ensemble du Québec (voir tableau 4). Cette situation s'explique par la proximité de la capitale fédérale. Selon l'enquête origine-destination de Statistique Canada de 1995, 54 000 personnes traversaient la rivière des Outaouais pour travailler du côté ontarien. Cette dépendance au secteur des services met en relief le manque de diversification de l'économie régionale qui est centrée principalement sur l'administration publique en milieu urbain et sur l'exploitation forestière en milieu rural. Cette situation peut s'avérer difficile pour le développement de la région dans l'optique où, actuellement, la tendance est à la rationalisation des dépenses des organismes publics.

Par contre, l'économie des MRC de Pontiac, de Papineau et de La Vallée-de-la-Gatineau est plus étroitement liée au secteur de la production de biens, notamment à l'industrie forestière ³¹ par les entreprises de pâtes et papiers. Cette distinction est importante, car le territoire public se situe dans ces MRC. Les activités reliées à l'exploitation des ressources contribuent largement à l'économie locale et régionale. L'éloignement des centres administratifs explique la proportion plus basse d'emplois reliés au secteur des services dans les MRC rurales.

³⁰ Toutes les données sur les secteurs de l'économie : ministère de l'Industrie et du Commerce, *Profils économiques des MRC*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/07/mrc-07.htm>.

³¹ La concentration des emplois dans les services se répercute sur les activités d'exploitation et de transformation des ressources qui sont nettement moins importantes en Outaouais que dans le reste du Québec (15,3 % des emplois contre 26,3 % – voir tableau 6).

Le nombre de travailleurs œuvrant dans le milieu agricole a chuté de façon considérable au cours des dix dernières années (voir tableau 5). Ce phénomène s'explique par le fait que beaucoup d'entreprises agricoles sont considérées à temps partiel, selon le critère agricole de revenu annuel de 50 000 dollars et moins. Les producteurs doivent alors occuper des emplois comptabilisés dans d'autres secteurs d'activité.

**TABLEAU 4
OCCUPATION DE LA POPULATION PAR MRC³²**

Entité géographique	Secteur de production de biens	Secteur des services
Ville de Gatineau	12,7 %	87,3 %
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	19,0 %	81,0 %
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	27,9 %	72,1 %
MRC Papineau	30,5 %	69,5 %
MRC Pontiac	38,0 %	62,0 %
Outaouais	16,0 %	84,0 %
Le Québec	26,1 %	73,9 %

**TABLEAU 5
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI**

Activité	Région		Québec		Région/ Québec	Variation de l'emploi	
	Emploi en 2003 (⁰⁰⁰)	% du total des emplois	Emploi en 2003 (⁰⁰⁰)	% du total des emplois	(%)	Région 1994-2003 (%)	Québec 1994-2003 (%)
Secteur de la production de biens	25,7	15,3	934,2	25,6	2,8	6,2	12,6
-Agriculture	0,0	0,0	57,9	1,6	0,0	-100,0	-21,9
-Forêt, pêche, mines extraction de pétrole et gaz	1,7	1,0	38,5	1,0	4,4	0,0	-10,5
-Services publics	0,0	0,0	29,3	0,8	0,0	0,0	-12
-Construction et fabrication	22,7	13,6	808,5	22,7	2,8	18,7	19
Secteur des services	141,5	84,7	2 715,8	74,4	5,2	17,5	19,6
Ensemble des activités	167,2	100,0	3 649,9	100,0	4,6	15,6	17,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Nombre d'emplois par industries selon la SCIAN, régions administratives du Québec, 1987-2003.

³² Source : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/07/mrc-07.htm>.

La population outaouaise dispose d'un revenu personnel disponible inférieur à la moyenne québécoise. En effet, en 2003, il atteignait 21 065 dollars³³ au Québec, alors qu'en Outaouais, cette moyenne s'établissait à 20 867 dollars, voire à moins de 16 000 dollars dans les MRC rurales. Pour la ville de Gatineau, le revenu personnel disponible atteignait les 19 599 dollars (voir tableau 6). La croissance du revenu personnel entre 1994 et 2003, plus rapide en région que pour l'ensemble du Québec, peut s'expliquer en partie par la qualité des emplois créés durant cette période principalement en milieu urbain. Notons que ces écarts continuent de croître entre les milieux urbain et rural et suivent la distribution des emplois par secteur de production. De fait, les MRC rurales ont une économie reliée à la production de biens et des revenus plus faibles, alors que les milieux urbain et périurbain disposent d'une économie centrée sur l'administration publique et le tourisme, ainsi que de revenus plus élevés. Un revenu plus élevé permet généralement davantage de dépenses pour les activités récréatives, ce qui est à considérer dans une optique de gestion territoriale.

TABLEAU 6
MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/Québec (%) *	Variation (%) *	
				1994-2003 1995-2003** Région	1994-2003 1995-2003** Québec
Emploi total ('000)	167,2	3 649,9	4,6	15,6	17,7
Taux de chômage (%)	7,7	9,1	1,4	-3,4	-3,2
Taux d'activité (%)	68,0	66,0	2,0	-0,1	3,7
Taux d'emploi (%)	62,8	60,0	2,8	2,3	5,4
Revenu personnel disponible (\$)	20 867,0	21 065,0	99,0	34,1	29,6

Source : Institut de la Statistique du Québec, Compilation selon les données de Statistique Canada (Enquête sur la population active, 2004).

* Pour les taux, il s'agit d'un écart en points de pourcentage.

** La période 1995-2003 ne s'applique qu'au revenu personnel disponible.

Le marché du travail est dynamique en Outaouais. En 2003, le taux de chômage était de 7,7 %, alors que celui du Québec se situait à 9,1 %³⁴. Durant les dix dernières années, le taux de chômage régional a été régulièrement plus bas que le taux québécois, car la région bénéficie du dynamisme économique de la région d'Ottawa. Pour la région, le

³³ Toutes les données sur le revenu personnel : Institut de la Statistique du Québec, *Revenu personnel selon les régions administratives, les régions métropolitaines et les MRC*, 2002 et Institut de la Statistique du Québec, DESE, 2004.

³⁴ Institut de la Statistique du Québec, tableaux statistiques, taux de chômage, par région administrative, mars 2004.

portrait de l'emploi n'est pas uniforme. En effet, il varie d'une MRC à l'autre. Selon les données de 2001³⁵, le taux de chômage pour la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais oscillait autour de 5 %, tandis que pour les MRC de Pontiac et de Papineau, il variait entre 10 et 12 %. Il atteignait même près de 15 % pour la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. La disparité entre les MRC rurales et urbaines est encore une fois notable.

Malgré les personnes qui migrent vers la ville, la région offre tout de même un volume important d'emplois, en raison de la proximité de la ville d'Ottawa, qui maintient le taux de chômage plus bas par rapport aux milieux ruraux de la région. Ceux-ci connaissent une baisse de population qui s'accompagne d'une diminution de l'activité économique.

L'administration publique a, pour le milieu urbain, un effet stabilisateur sur le taux d'emploi. En contrepartie, les emplois reliés à l'exploitation des ressources dépendent plus des fluctuations des marchés. Par conséquent, une tendance à la précarité des emplois et un taux de chômage plus élevé s'observent durant certaines périodes de l'année. Le taux d'activité de la région était de 68,0 % en 2003 en Outaouais, soit l'un des plus hauts taux de toutes les régions du Québec. Bien entendu, plus le taux d'activité est élevé, mieux se porte l'économie. Aussi, ce phénomène se reflète sur les demandes d'utilisation du territoire public, car plus il y a des gens qui travaillent, plus il y a de gens qui cherchent à fréquenter le territoire public.

4.1.2 Activités économiques

Des produits forestiers différents du reste du Québec

Le milieu forestier du Québec constitue une ressource importante particulièrement pour le développement des MRC ressources, aussi bien en ce qui concerne la production de matière ligneuse que les activités récréotouristiques. L'importance économique de la forêt outaouaise est d'autant plus grande que celle-ci occupe 80 % de la superficie régionale. La forêt publique produit 80 % du volume marchand brut disponible dans la région. Cet approvisionnement est essentiel pour les entreprises de transformation de matière ligneuse de la région. Les peuplements feuillus renferment plus de la moitié du volume marchand total. La forêt publique régionale se distingue du reste du Québec du fait qu'elle contient plus de 34 % du volume d'érable, 23 % de celui de bouleau jaune et 51 % de celui de pin³⁶. Cette forêt fournit le quart de la récolte québécoise des feuillus durs en forêt publique. La possibilité forestière en territoire public s'élève à plus de 3,4 millions de mètres cubes en région, dont 77 % sont attribués

³⁵ Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Profils économiques des MRC*, 2001.

³⁶ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, mars 2004.

annuellement, et ce, à 60 % pour des espèces feuillues³⁷. Contrairement à l'ensemble du Québec, où les peuplements forestiers sont principalement composés de résineux, les volumes de bois rond consommé en 2002 représentaient 2 018 332 mètres cubes pour les feuillus et 1 100 613 mètres cubes pour les résineux³⁸. Les expéditions des produits forestiers régionaux correspondaient à 1,3 milliard de dollars pour une valeur ajoutée de 462 millions de dollars en 1999³⁹. En 2002, les usines de transformation de bois rond de l'Outaouais ont utilisé 20 % de la consommation totale québécoise de feuillus durs. L'essentiel de la forêt publique fait l'objet de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) avec le gouvernement.

Quant aux forêts privées, elles apportent aussi une contribution importante à l'industrie forestière dans la région. En fait, 28 % du bois rond consommé par les usines outaouaises en 1999 provenaient des forêts privées⁴⁰. La région comptait, en 2003, 1 075 propriétaires de terrains forestiers⁴¹. Les volumes récoltés y étaient de 1 068 000 mètres cubes en 1999-2000, 1 071 500 mètres cubes en 2000-2001 et 968 400 mètres cubes en 2001-2002, ce qui réduit d'autant la pression sur la forêt publique⁴².

Le Québec est la deuxième plus importante province productrice de bois d'œuvre au Canada. Sa production représente 25 % de la production canadienne⁴³. En incluant les usines de sciage de 2 000 mètres cubes et plus, 52 usines de transformation du bois étaient présentes en 2004 dans la région outaouaise. Les scieries dominent l'industrie par leur nombre, avec 36 unités dont 23 sont dans la classe de consommation supérieure à 5 000 mètres cubes. Tout comme pour l'ensemble du Québec, la majorité des scieries sont de petite taille⁴⁴.

En plus des scieries, neuf usines de pâtes et papiers, cinq usines de bois tournés et façonnés, une usine de panneaux de lamelles orientés

³⁷ Source : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca>.

³⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Compilation des registres d'usine forestiers*, 2004.

³⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, mars 2004.

⁴⁰ Ministère des Ressources naturelles, *Profils Régionaux – La forêt privée*, [en ligne], adresse URL : <http://wnet.mrn/3/30/302/outaouai/prime07.asp>, (date de consultation : 2002.06.07).

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, mars 2004.

⁴³ Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, [en ligne], adresse URL : <http://www.sciage-lumber.qc.ca/francais/stats/profil.html>, (date de consultation : 2002.06.07).

⁴⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, mars 2004.

(panneaux OSB) et une usine de cogénération et de produits énergétiques forment la filière de production et de transformation de la matière ligneuse en Outaouais⁴⁵. L'imposition de droits américains de 27,22 % *ad valorem* sur le bois d'œuvre résineux canadien exporté aux États-Unis a un impact majeur sur la rentabilité des scieries québécoises. Ainsi, plusieurs fermetures temporaires ont déjà eu lieu et d'autres sont à prévoir. De même, des consolidations d'usines sont susceptibles de se réaliser. Ces situations ont provoqué des mises à pied importantes dans les nombreuses communautés monoindustrielles qui dépendent de ces activités économiques.

Cette répartition des usines est semblable à celle de l'ensemble du Québec. Près de 5 471 emplois étaient reliés directement à l'industrie forestière en région en 2001⁴⁶, soit 1 321 emplois pour l'exploitation forestière et les services forestiers, ainsi que 4 150 emplois pour la transformation des produits sylvicoles⁴⁷. Ces emplois généraient plus de 178,7 millions de dollars en salaires. Les emplois du secteur forestier représentent 3,4 % du total des emplois de la région. Au point de vue économique, l'impact de ces emplois est majeur pour les MRC rurales de la région. Par exemple, le secteur de transformation du bois représente 75 % des emplois manufacturiers de la MRC de Papineau.

Les neuf usines de pâtes et papiers fournissent la majorité des 2 465 emplois du secteur forestier. La plus grande capacité estimée de production est pour le papier hygiénique. L'Outaouais est la première région au Québec au regard de la capacité estimée des usines de pâtes et papiers. Il est à souligner qu'elle est la seule région de la province qui produit de la pâte kraft de feuillus. Ces usines sont situées à Portage-du-Fort et Thurso.

Bien que l'industrie forestière demeure un secteur économique important, elle ne peut être considérée comme unique moteur du développement local. En effet, les retombées de l'industrie ont diminué ces dernières années, en raison des transformations profondes telles que la mécanisation croissante des opérations de récolte. Cette mécanisation a entraîné le déplacement d'opérations de transformation vers les centres urbains.

⁴⁵ Ministère des Ressources naturelles, *Répertoire des usines de transformation primaire du bois*, 2002.

⁴⁶ Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada pour 2002.

⁴⁷ *Ibid.*

**Des activités
récréotouristiques
variées et de
nombreux
pourvoyeurs**

L'industrie récréotouristique est identifiée par Emploi-Québec comme étant stratégique pour le développement de la région de l'Outaouais⁴⁸. La ville de Gatineau et les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau ont identifié, pour leur part, le tourisme comme grand axe de développement économique⁴⁹. Cette industrie a fourni près de 12 % des emplois régionaux en 2002⁵⁰.

Il est vrai que le récréotourisme génère des retombées économiques considérables. Une étude réalisée par Zins Beuchesne et associés en 2000, sur la contribution de l'industrie récréative sur le territoire public outaouais à l'économie régionale, a identifié des dépenses annuelles de la clientèle récréative de 116 millions de dollars, des investissements de 2,6 millions de dollars, des revenus d'exploitation de 2 millions de dollars et des achats de véhicules motorisés et d'équipements en Outaouais de 2,4 millions de dollars. Ces activités se traduisent donc par des retombées significatives sur l'ensemble de l'économie régionale⁵¹. Les activités concernées sont la chasse, la pêche et les randonnées récréatives.

La valeur totale des résidences secondaires en Outaouais s'élevait, selon le rôle d'évaluation municipal, à 352,6 millions de dollars en 2003. De ce total, 18 % des investissements, soit 63,4 millions de dollars, ont été réalisés grâce à des développements de villégiature en territoire public (location et vente de terrains publics). Si on ne circonscrit que les investissements liés aux emplacements de villégiature sous bail, on obtient une valeur du parc immobilisé sur le territoire public de 219 millions de dollars⁵². Au premier trimestre 2004, il y avait 1 783 emplacements de villégiature sous bail sur le territoire public régional, en plus des 3 200 résidences secondaires qui découlent du développement de la villégiature effectuée par le MRNF à partir du territoire public. Sur la base des données d'une étude réalisée pour le compte du SADC Vallée-de-la-Gatineau, ces emplacements généraient des dépenses récurrentes de 32,4 millions de dollars annuellement en 2003⁵³. Si on isole la villégiature en territoire public,

⁴⁸ Emploi-Québec Outaouais, *Plan d'action régionale 2000-2003*, révisé en 2001.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Profil économique de la région – Outaouais*, 2001 et Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail Outaouais*, vol. 21, n° 4, 2001.

⁵¹ Institut de la Statistique du Québec, *Étude d'impact économique pour le Québec des dépenses reliées à la fréquentation récréative du territoire public dans l'Outaouais*, 2000.

⁵² Cette valeur est calculée en multipliant le nombre de baux de villégiature en territoire public municipalisé (403) et non municipalisé (1 380) par la valeur moyenne au rôle d'évaluation municipal en 2003 qui est respectivement 38 921 \$ et 4 505 \$ selon le ministère des Affaires municipales, du Sport et des Loisirs.

⁵³ Cette valeur provient du calcul du nombre d'emplacements de villégiature en territoire privé (3 200) et public (1 783) multiplié par la valeur moyenne des dépenses récurrentes évaluée à 6 513 \$ (voir note 54).

ces dépenses s'élèvent à 11,6 millions de dollars⁵⁴. La villégiature sur le territoire public se concentre principalement dans le centre-ouest et le nord-est de la région (voir carte 7). La présence des lacs de grande taille et le réseau routier forestier bien établi rehaussent le potentiel et la demande pour des emplacements de villégiature se maintient à un niveau élevé.

L'offre en camping aménagé sur le territoire public se concentre essentiellement à l'intérieur des territoires fauniques structurés. La région outaouaise regroupe 6,3 % des emplacements de camping offerts dans l'ensemble du Québec. Le camping a généré dans la région des retombées de 40,8 millions de dollars⁵⁵ et créé 392 emplois en 1997. Cette activité devient de plus en plus pratiquée en territoire public, car l'offre de nouveaux emplacements de villégiature est limitée et le camping est une alternative abordable pour ceux qui veulent fréquenter le territoire public.

La motoneige et la motoquad sont des activités récréatives qui contribuent davantage à l'économie locale⁵⁶. En Outaouais, neuf clubs de motoneigistes fédérés entretiennent 2 730 kilomètres de sentiers sur terres privées et publiques, ce qui représentent 8 % des sentiers au Québec et place la région au sixième rang national⁵⁷. Les adeptes de la motoquad au Québec dépensent environ 250 millions de dollars par année et ces dépenses sont surtout faites hors des centres urbains⁵⁸. Les amateurs de ces sports motorisés dépensent en moyenne 100 dollars par jour lors d'excursions⁵⁹. Ce type d'utilisation est en croissance au Québec, ce qui se reflète sur les demandes d'utilisation. Comme il existe des impacts de la circulation de ces véhicules sur l'environnement, le défi est de consolider les réseaux de sentiers existants et de favoriser l'intégration afin de minimiser le dédoublement et les impacts négatifs.

⁵⁴ Cette valeur est obtenue en multipliant le nombre de baux de terrain de villégiature (1 783) et de baux d'abri sommaire (120) par la valeur moyenne des dépenses récurrentes qui est évaluée respectivement à 6 513 \$ et à 769 \$ selon les données actualisées de : Société d'aide au développement des collectivités de La Vallée-de-la-Gatineau, Enquête auprès de villégiateurs de La Vallée-de-la-Gatineau, septembre 1998.

⁵⁵ Camping Québec, *Données sur l'industrie du camping*, [en ligne], adresse URL : <http://www.campingquebec.com/>, (date de consultation : 2002.06.24).

⁵⁶ Zins Beaudesne et associés, pour le ministère des Ressources naturelles, *Étude de la contribution à l'économie locale et régionale de l'industrie récréative sur le territoire public de l'Outaouais*, 2000.

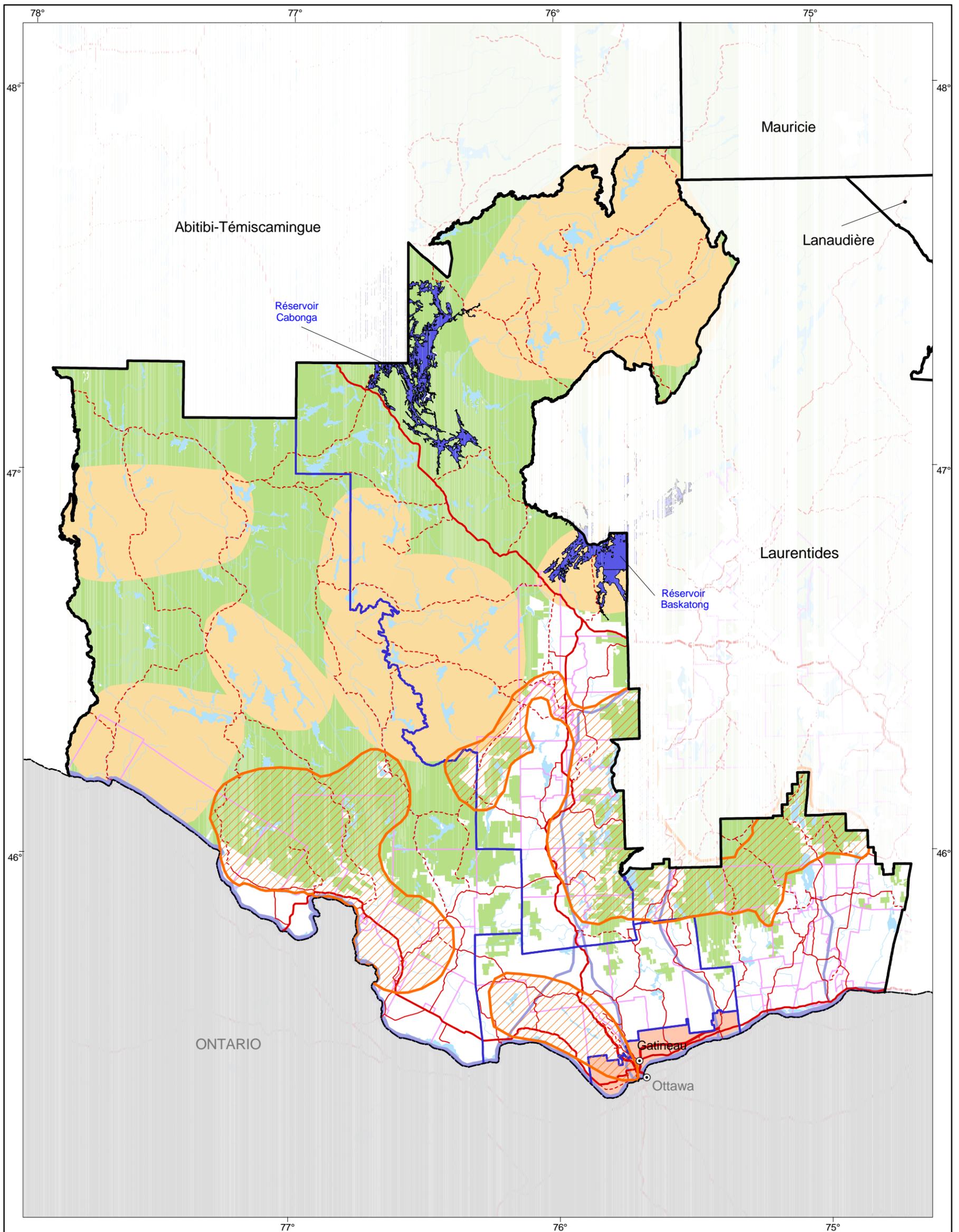
⁵⁷ Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, [en ligne], adresse URL : <http://www.fcmq.qc.ca>, (date de consultation : 2002.06.25).

⁵⁸ Pluram et Zins Beaudesne et associés, pour la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés, *Étude sur le développement et la commercialisation touristique du QUAD au Québec*, 1996 et Fédération québécoise des clubs QUADS, [en ligne], adresse URL : <http://www.fqcq.qc.ca/default.asp>, (date de consultation: 2003.04.22).

⁵⁹ URLSO (Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais), *Plan de développement intégré des sentiers récréatifs de la région de l'Outaouais*, PDI, Projet de décembre 2000.

Carte 7 : Caractéristiques économiques

Portrait territorial de l'Outaouais



* Cette carte constitue une représentation conceptuelle obtenue par l'agrégation de phénomènes homogènes.

Activité économique prépondérante *

- Forestière
- Faunique et forestière
- Récréative
- Pôle touristique et de service
- Énergétique
- Énergétique

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route locale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région
- MRC
- Municipalité

Hydrographie

- Rivière
- Lac, cours d'eau

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 9

0 10 20 30 40 50 km

1/1 100 000

Source

Base de données géographiques
et administratives (BDGA)

MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

L'Outaouais dispose de 385 kilomètres de sentiers pour la randonnée pédestre et ce nombre devrait augmenter au cours des prochaines années, car l'activité compte de plus en plus d'adeptes. La région représente 6 % de l'offre provinciale, ce qui la place au sixième rang au Québec⁶⁰ à ce chapitre. Les amateurs québécois de la randonnée pédestre dépensent environ 445 millions de dollars chaque année, non seulement sur le sentier, mais aussi hors sentier, en coûts d'équipement, d'hébergement, etc.⁶¹

La randonnée à vélo est une activité populaire dans la région. L'Outaouais est d'ailleurs désignée comme « une destination-vélo » par Vélo Québec⁶². La région dispose de 2 000 kilomètres de pistes cyclables, soit 8,8 % du réseau provincial, ce qui la situe au troisième rang parmi les autres régions du Québec⁶³. Grâce au développement des dernières années, le réseau de pistes cyclables de l'Outaouais est maintenant relié à ceux de Montréal et à la Route verte. Le développement des sentiers récréatifs en Outaouais a fait l'objet d'un plan d'aménagement intégré pour lequel les intervenants du domaine se sont concertés, afin de maximiser l'utilisation de l'espace régional à cet égard. Des axes prioritaires de développement ont été identifiés. Cette planification est nécessaire afin de coordonner les interventions et la croissance des réseaux et de contrôler les initiatives dans le respect des orientations de développement régional. L'ensemble des activités récréatives qui se pratiquent en Outaouais permet de mettre en relief la contribution du territoire public à l'économie régionale et locale.

Les activités récréotouristiques reliées à la faune dans la région outaouaise représentent un aspect remarquable de l'utilisation du territoire public. Les principales activités pratiquées sont la chasse, la pêche sportive, le piégeage et les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement (observation, photographie, etc.). En 1995, la région comptait plus de 116 800 pêcheurs, soit 14 % de l'ensemble du Québec, cumulant près de 1 180 000 jours de pêche. Ceux-ci généraient par ailleurs des dépenses de 118 millions de dollars correspondant à 860 emplois. De plus, près de 29 000 chasseurs, un peu plus de 5 % du total québécois, pour un cumulatif de plus de 275 000 jours de chasse, ont pratiqué cette activité et dépensé plus de 20 millions de dollars correspondant à 225 emplois cette même année. Finalement, les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement ont attiré plus de

⁶⁰ Zins Beauchesnes & Associés, *La randonnée pédestre au Québec*, mars 2001.

⁶¹ Toutes les données du paragraphe : Tourisme Québec, *La randonnée pédestre au Québec*, 2001.

⁶² Source : <http://www.velo.qc.ca/>.

⁶³ Vélo Québec, *L'État du vélo au Québec en 2000*, 2001.

40 000 personnes générant des dépenses de 10 millions de dollars (111 emplois)⁶⁴.

Au Québec, 481 000 permis de chasse ont été vendus en 2000, dont 5 % aux non-résidents⁶⁵. Quant aux permis de pêche, 751 000 ont été vendus en 2000, dont 8 % aux non-résidents. La pratique des activités de prélèvement connaît une baisse de popularité de la part des résidents, mais une augmentation de la clientèle non résidente. Ainsi, au milieu des années 1995, 10 % du total national des permis de chasse et de pêche étaient délivrés en Outaouais, alors que la population régionale ne représentait que 4 % de celle de l'ensemble du Québec. Un nombre élevé de visiteurs viennent donc pratiquer des activités de prélèvement dans la région, ce qui constitue un apport touristique intéressant.

Afin de répondre à cette clientèle, le nombre de pourvoiries est important dans la région. On en recense 105, dont 62 % sont situées sur le territoire public. Parmi celles-ci, 25 % sont à droits exclusifs⁶⁶. Les nouvelles tendances en récréation obligent les pourvoyeurs à diversifier leurs activités pour mieux répondre aux besoins de la clientèle. Des groupes et des familles fréquentent de plus en plus ces entreprises. Les concentrations de pourvoiries sont situées, pour la plupart, dans les MRC rurales et en territoire public. Elles contribuent ainsi à la diversification de l'économie des milieux locaux, particulièrement dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Le récréotourisme est un secteur où les potentiels de développement sont importants, particulièrement en Outaouais rurale. En effet, l'industrie touristique y est encore relativement peu développée et les attraits naturels intéressants. Une étude de marketing récente, réalisée par la firme Zins Beauchesne et associés, confirme d'ailleurs le fort potentiel de développement du récréotourisme. La principale raison en est la proximité d'un marché non négligeable : la population, résidente et touristique, de Gatineau et d'Ottawa. Les acteurs socio-économiques s'activent à diversifier l'économie locale en développant cette industrie.

Des activités minières mineures

Historiquement, la région de l'Outaouais se distinguait par la diversité de ses gisements minéraux. Du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e, il était possible de trouver une vingtaine de produits miniers exploités dans la région, dont notamment le fer, le zinc, le cuivre et le nickel. Par contre, au début du 20^e siècle, la concurrence internationale commença à affecter la production régionale. Les mines des pays étrangers et celles

⁶⁴ Société de la faune et des parcs du Québec, 2002. Direction de l'aménagement de la faune de l'Outaouais, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Outaouais*, Hull, 66 p.

⁶⁵ Toutes les données sur la récolte sont fournies par la Direction régionale de l'Outaouais de la Société de la faune et des parcs du Québec.

⁶⁶ *Ibid.*

des autres régions canadiennes étaient plus rentables que celles de l'Outaouais. Cette situation mena à l'abandon de la plupart des mines en Outaouais.

Actuellement, la région outaouaise compte 23 établissements miniers produisant de la pierre, du sable et du gravier, soit 50 carrières et 60 sites d'extraction de sable et gravier. Il ne reste aucune mine métallique dans la région. Les carrières, sablières et gravières d'aujourd'hui sont localisées principalement en territoire municipalisé et privé, près des rivières Gatineau et des Outaouais.

En 2003, la valeur de la production minière de la région était de 21,9 millions de dollars, soit 0,6 % de la valeur totale de la production québécoise⁶⁷. La région produit de la pierre ainsi que du sable et du gravier. La valeur de la production de la pierre a atteint 10,5 millions de dollars, soit 4,1 % de la valeur de l'ensemble du Québec, tandis que celle de la pierre s'est établie à 11,4 millions de dollars, ce qui représente 13 % de la valeur pour l'ensemble du Québec. Le nombre d'emplois miniers dans la région a fluctué au cours des cinq dernières années, pour s'établir à 94 emplois en 2003. La valeur des investissements miniers en 2003 a atteint un montant de 571 000 dollars, comparativement à 729 millions de dollars pour le Québec (0,08 %), ce qui est donc très faible.

Le territoire public est peu utilisé pour l'exploitation minière à l'exception de quelques gravières, sablières ou bancs d'emprunt pour la construction de chemins forestiers. Les impacts de cette industrie pour la gestion du territoire public sont donc mineurs en Outaouais, que ce soit sur le plan de la cohabitation des activités ou de la demande d'utilisation du territoire.

Des activités agricoles concentrées en territoire privé

Le recensement de l'agriculture de 2001 par Statistique Canada a révélé la présence de 1 291 fermes dans la région de l'Outaouais totalisant 2 000 emplois, ce qui représente 4 % des fermes et 3,3 % de la main-d'œuvre agricole du Québec. Cette activité génère une masse salariale de 6,6 millions de dollars⁶⁸. L'essentiel des activités agricoles est situé sur les terres fertiles aux abords des rivières des Outaouais, Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation. L'agriculture est pratiquée, dans la région, presque exclusivement en terres privées. Seulement 0,8 % des terres agricoles de la région sont en territoire public et sont utilisées principalement pour l'acériculture et la sylviculture. Au total, les

⁶⁷ Toutes les données sur la production, la valeur, les emplois et la masse salariale proviennent de la Direction de la politique et de l'économie minérales du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, mars 2004.

⁶⁸ À moins de notation particulière, toutes les données de cette section sont tirées de : Statistique Canada, *Données sur les exploitations agricoles : première diffusion*, (Recensement de l'agriculture 2001), [en ligne], adresse URL : http://www.statcan.ca/francais/freepub/95F0301XIF/tables_f.htm.

fermes ont généré 79,4 millions de dollars de revenus agricoles bruts en 2001, plus de 2,5 millions de dollars de revenus supplémentaires pour la vente des produits forestiers, soit 1,2 % des revenus agricoles du Québec. En général, les fermes de la région sont plus grandes en superficie que la moyenne québécoise, mais elles génèrent moins de revenus bruts par rapport aux autres fermes du Québec. Cette situation s'explique par le type d'agriculture pratiqué en Outaouais, soit l'exploitation bovine extensive.

Les agriculteurs de l'Outaouais utilisent une grande partie de leurs terres pour le pâturage, en fonction de l'importance du cheptel bovin. Les fermes de boucherie sont principalement situées dans les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau, alors que les fermes laitières se concentrent dans la MRC de Papineau. Les demandes pour l'utilisation agricole du territoire public sont rares. La pression sur les territoires forestiers ou en friche est donc quasi inexistante.

L'acériculture est une des rares activités agricoles pratiquées en territoire public. Actuellement, la région compte 120 fermes qui ont des superficies utilisées à des fins acéricoles comportant 188 616 entailles, soit 1,7 % des érablières du Québec, mais 0,6 % des entailles. Les érablières de la région sont principalement situées dans les MRC de Papineau et Les Collines-de-l'Outaouais. Le taux d'exploitation des érablières à potentiel acéricole est de 1 %, soit le plus bas de tout le Québec⁶⁹. Les érablières existantes sont, en général, plus petites que partout ailleurs dans la province. En 2001, le nombre moyen d'entailles par érablière était de 1 571. Pour l'ensemble du Québec, ce chiffre s'établissait à 4 281. Cette situation s'explique par le fait que les domaines bioclimatiques propices à ce type d'exploitation, soit érablière à tilleul et à caryer cordiforme, sont dans les zones urbaines. L'érablière à bouleau jaune, domaine plus répandu dans la région, est moins propice pour ce type d'exploitation. Également, le printemps est de courte durée dans la région et la période de récolte de la sève est brève. La production en est alors réduite. Entre 1995 et 1999, le nombre de permis délivrés pour l'aménagement et l'exploitation d'une érablière sur le territoire public est passé de 24 à 37. Il s'agit d'une augmentation substantielle qui confirme que cette activité est en croissance sur le territoire public⁷⁰. Sur le plan financier, les érablières de la région ont généré 800 000 dollars de revenus bruts en 2000.

L'Outaouais n'est donc pas une importante région agricole, mais cette industrie contribue significativement à l'économie des MRC rurales de la région. La faible utilisation du territoire public permet de mettre en relief le fait que les terres propices à cette fin dans la région ont déjà

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Ministère des Ressources naturelles, *Ressources et industries forestières – Profil Statistique*, 2001.

été privatisées pour l'agriculture. Toutefois, l'agriculture n'a pas un impact majeur dans l'utilisation du territoire public, car les demandes sont principalement pour l'acériculture, et ce, en bordure du territoire privé, sur des lots présentant les caractéristiques nécessaires pour une telle exploitation.

**De l'hydroélectricité
provenant de
plusieurs
producteurs**

La région compte des centrales hydroélectriques assez puissantes. Elle dispose de vingt centrales, dont six sont la propriété d'Hydro-Québec, cinq de Fiducie Great Lakes, trois d'Ontario Power Generation, une d'Hydro-Québec, conjointement avec Ontario Power Generation et, enfin, cinq de propriétaires privés⁷¹. En excluant celles d'Ontario Power Generation, ces centrales produisent 3 % de la puissance hydroélectrique du Québec, ce qui correspond à une puissance installée de 1 051,6 mégawatts⁷². Elles ne servent pas exclusivement à des fins énergétiques. En effet, celle des Rapides Farmers, à Gatineau, est aussi un centre éducatif qui a accueilli plus de 2 000 visiteurs en 2001⁷³. Les installations de production électriques sont situées sur les principales rivières de la région, soit les rivières Gatineau, des Outaouais et du Lièvre, qui ont des débits importants. Le potentiel de développement se situe également sur ces principaux cours d'eau.

La production d'hydroélectricité a entraîné la formation de nombreux réservoirs et bassins d'eau sur le territoire public. Cette situation a changé l'habitat d'espèces terrestres et aquatiques en modifiant les conditions d'écoulement des eaux tout en augmentant les apports en phosphore dans les plans d'eau. Ces aménagements sont toutefois nécessaires à la production électrique et comblent également des besoins socio-économiques fondamentaux, tout en générant d'autres avantages comme la création de conditions propices aux activités récréotouristiques. Par exemple, le réservoir Baskatong offre une multitude d'activités récréatives telles que la pêche, la natation, le canotage, la promenade en bateau, la villégiature, le camping et bien d'autres. Les barrages permettent aussi de gérer les crues et d'en limiter partiellement les dommages. Cependant, la variation du niveau d'eau des effluents, occasionnée par les modifications des débits d'eau, peut avoir des répercussions sur la vie aquatique de l'effluent et aussi sur la navigation de plaisance.

⁷¹ Ministère des Ressources naturelles, *Répertoire des centrales hydroélectriques*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/forces/forces-repertoire.jsp>, (date de consultation : 2002.07.22).

⁷² Calculé à partir de données tirées de : Ministère des Ressources naturelles, *L'énergie au Québec 2001*, 2001.

⁷³ Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2001*, 2002.

Hydro-Québec fournissait de l'emploi à 545 personnes en 2002 en Outaouais. Les dépenses en achat de biens et de services s'élevaient alors à 12,4 millions de dollars et, dans la même année, la compagnie a versé plus d'un million de dollars en taxes municipales et scolaires en plus de 3,2 millions de dollars en frais de location⁷⁴.

Les activités énergétiques représentent donc une autre forme de contribution du territoire public, par le biais du domaine hydrique public, au développement régional.

4.1.3 Perspectives de développement

L'économie de la région est principalement tournée vers la fonction publique, particulièrement pour ce qui est de la ville de Gatineau et de sa périphérie. Une diversification économique est amorcée, les efforts étant concentrés dans le développement des technologies de l'information.

La proximité des bassins de population des grands espaces naturels constitue la force de la région de l'Outaouais pour le développement des activités touristiques. Ce secteur offre des opportunités de développement intéressantes pour diverses communautés locales. Le territoire public représente un élément stratégique à cet égard, particulièrement pour ce qui est du récréotourisme et de l'écotourisme. Les MRC attendent beaucoup de ce type de développement.

Finalement, deux autres axes ont été identifiés par le *Conseil régional de développement de l'Outaouais* (CRDO) pour le développement de l'économie outaouaise, soit les secteurs miniers et de l'environnement. Le secteur minier a déjà constitué un moteur économique régional. Les gisements sont diversifiés, mais l'exploration et l'exploitation ont été quasi abandonnées depuis les années 1960. Ce secteur industriel émergent offre un potentiel de diversification économique intéressant sur les plans prospectifs, de la recherche et de la transformation de la ressource⁷⁵. Pour ce qui est du secteur de l'environnement, ce sont les industries reliées aux matières résiduelles, soit par leur transformation, leur réutilisation ou leur disposition, qui représentent des vecteurs de développement futur de la région.

Les créneaux d'excellence identifiés par le programme régional ACCORD sont la production et la transformation du bois de type feuillu, l'intégration des technologies et des processus d'affaires, les technologies langagières et le développement de logiciel. La plupart de ces domaines sont liés au savoir et à l'expertise de la population.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ CRDO, *Planification stratégique régionale PSR 2000-2004*, février 2000.

Cependant, le territoire public, par sa composition forestière particulière, est appelé à jouer un rôle central dans le premier domaine⁷⁶.

La plupart de ces perspectives de développement interpellent à divers degrés le territoire public et l'utilisation de ses ressources. La diversification des acteurs et l'intensification des activités mettent en relief le défi que représente la cohabitation harmonieuse des usages. Toutefois, ce défi est atténué par l'immensité du territoire public conjuguée avec les efforts de concertation qui interpellent de plus en plus les différents acteurs.

4.2 Droits et statuts de la dimension économique

La contribution du territoire public à l'approvisionnement des industries, et donc à l'économie régionale, passe par l'octroi de droits à des entreprises, à des organismes ou à des individus. Plus de 98 % du territoire public fait l'objet de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier, et ce, auprès de 39 bénéficiaires. Près de 60 % des 2 642 000 mètres carrés sont attribués pour des essences feuillues. Une convention d'aménagement forestier et un contrat d'aménagement forestier sont également en vigueur dans la région. Enfin, 37 permis d'érablière sont délivrés en territoire public⁷⁷.

Les pourvoiries occupent une place non négligeable dans l'économie touristique de la région. En territoire public, 27 pourvoyeurs ont des droits exclusifs d'exploitation de la faune. Ces entreprises opèrent sur une superficie de 3 180 kilomètres carrés, ce qui correspond à 13 % du territoire public régional, et 51 autres pourvoyeurs ne disposent pas d'exclusivité sur un territoire de chasse ou de pêche. L'ensemble des pourvoiries sont situées dans le nord-est de la région, au sud de la réserve faunique La Vérendrye et autour du réservoir Baskatong (voir carte 8).

Sur le plan récréatif, plus de 1 000 kilomètres de sentiers à caractère interrégional sillonnent l'Outaouais. Il s'agit principalement de sentiers de motoneige mais aussi de vélo, par le truchement de la Route verte. Le sentier national de marche s'étend par ailleurs sur 128 kilomètres en Outaouais. Il est projeté de le prolonger de 255 kilomètres pour l'ensemble de la région. À ces activités récréatives, s'ajoutent huit campings et une colonie de vacances qui sont autorisés en territoire public.

⁷⁶ Proposition de signature d'une entente de principe ACCORD pour la région de l'Outaouais.

⁷⁷ Rapport sur l'État de la forêt québécoise 1995-1999.

L'Outaouais compte 1 815 titres miniers actifs. Ceux-ci incluent onze baux miniers en plus de quatre concessions minières. Dans la région, 1 800 claims sont localisés principalement au nord du lac Saint-Patrice et entre les rivières Noire et Coulonge. Cette concentration s'explique par un potentiel intéressant dans les formations géologiques qu'on trouve dans ces secteurs.

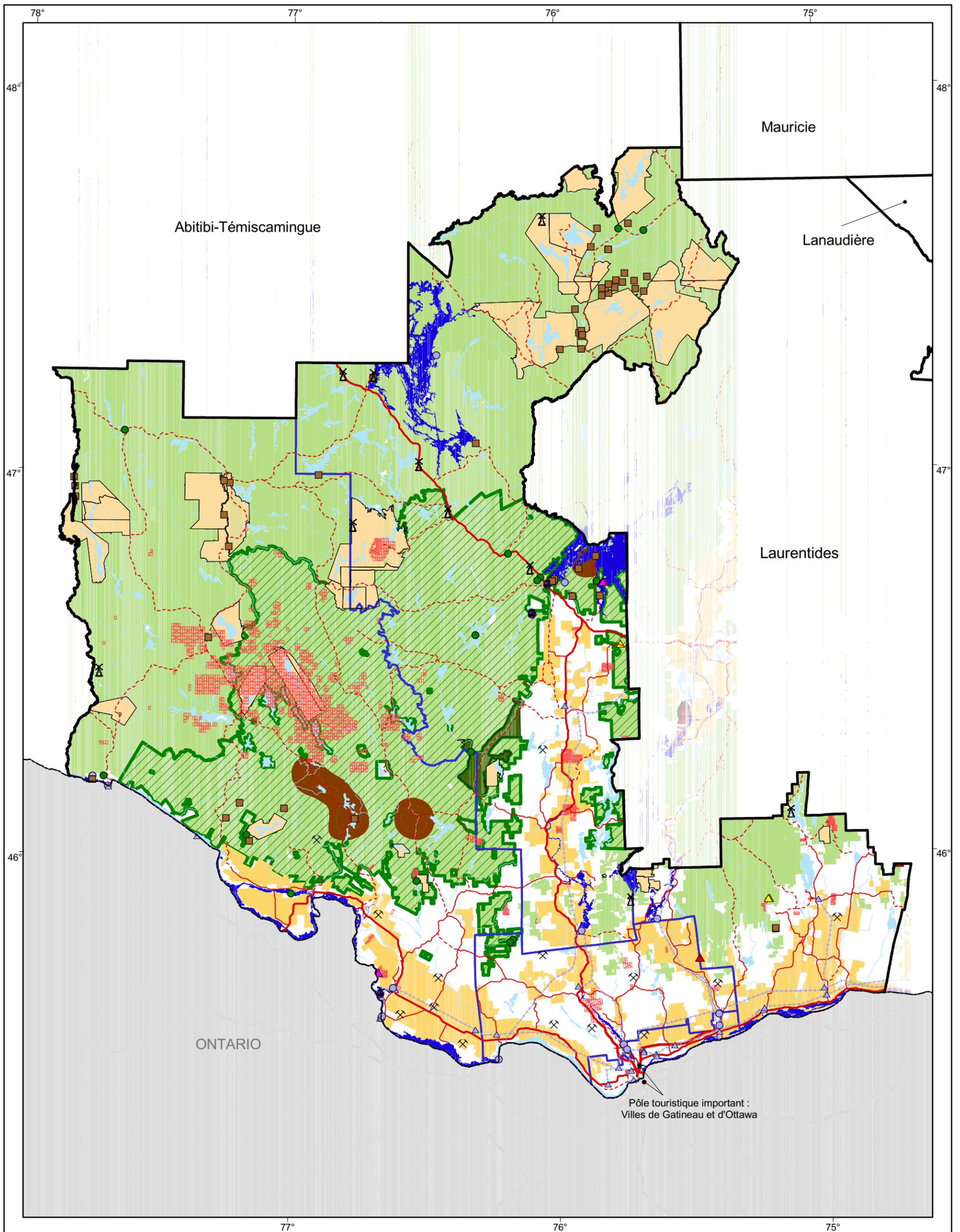
Finalement, des sites de production d'hydroélectricité sont situés le long des rivières des Outaouais et Gatineau. Certains équipements se trouvent le long des rivières du Lièvre et de la Petite Nation. De plus, l'Outaouais regroupe vingt centrales hydroélectriques. Le transport et la distribution constituent les autres activités liées à l'exploitation hydroélectrique. Hydro-Québec possède ainsi 32 postes dont la plupart sont de 120 ou 161 kilovolts, 734 kilomètres de lignes de transport d'énergie et 8 258 kilomètres de lignes de distribution électrique⁷⁸.

Les utilisations économiques du territoire public sont de plus en plus variées, ce qui accroît la superposition de droits. Cette situation explique un effort constant pour l'harmonisation des divers usages, d'où le besoin de planifications sectorielles concertées avec les divers intervenants. Cette multitude d'usages contribuant à assurer le développement économique de la région lui impose d'effectuer certains choix s'inscrivant dans les orientations et la planification stratégique dont elle s'est dotée.

⁷⁸ Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2001, 2002*.

Carte 8 : Droits et statuts économiques

Portrait territorial de l'Outaouais



Droit forestier

- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)
- Convention d'aménagement forestier (CvAF)
- Contrat d'aménagement forestier (CtAF)

Droit récréotouristique

- Pourvoirie sans droits exclusifs
- Pourvoirie avec droits exclusifs
- Concentration de villégiature

Droit foncier

- Bail commercial
- Bail industriel
- Bail de télécommunication

Droit énergétique

- Poste de distribution d'électricité
- Barrage
- Ligne de transport d'énergie
- Force hydraulique

Droit minier

- Sablière et gravière
- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
- Bail minier
- Concession minière
- Claims

Statut agricole

- Zone agricole permanente

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route locale

Organisation administrative

- Région
- MRC

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

0 10 20 30 40 50 km

1/1 100 000

Source

Base de données topographiques du Québec (BDTQ)

MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

4.3 Synthèse de la dimension économique

Le moteur de l'économie régionale est l'industrie des services. Les plus grands secteurs d'emploi de la région sont cependant la fonction publique et l'administration, et ce, en raison de la proximité de la capitale fédérale. Toutefois, cette réalité ne concerne que la ville de Gatineau et ses environs. En effet, la situation est fort différente pour les MRC de Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau et Papineau, pour lesquelles le secteur de production de biens, et plus particulièrement l'industrie forestière, constitue le moteur de l'économie.

L'économie de la zone urbaine se situe dans la lignée de la nouvelle économie et la zone rurale est basée essentiellement sur une économie d'exploitation de la ressource forestière, partiellement sur l'agroalimentaire. L'Outaouais urbaine se situe parmi les cinq agglomérations les plus riches du Québec, alors que les MRC rurales se classent parmi les plus pauvres; c'est comme si la Gaspésie et Laval étaient réunies en une seule région⁷⁹. La situation économique de ces MRC est, au mieux stagnante, au pire en nette détérioration en matière de taux d'activité, de revenu et de scolarisation. L'Outaouais rurale présente donc des retards de développement.

Par ailleurs, la dualité entre les milieux urbain et rural est également omniprésente pour ce qui est des caractéristiques économiques de la région. La distinction s'observe dans la composition de la main-d'œuvre, les salaires, le taux d'occupation, le type d'emploi occupé et, finalement, par l'utilisation du territoire public et de ses ressources. Les effets économiques d'une fonction publique importante sont nombreux : salaires plus élevés, stabilité de l'emploi et migrations intrarégionales. Ces différences entraînent des dynamiques particulières selon les secteurs.

Le territoire public contribue à l'économie régionale par le biais des activités forestières, touristiques et fauniques, et ce, particulièrement dans les MRC rurales. Les pourvoiries en sont des exemples marquants. Elles permettent une diversification de l'économie et font de la région une destination de choix dans ce domaine. L'industrie forestière bénéficie également de la composition de la végétation outaouaise qui se distingue par sa diversité. Cependant, cette industrie est sensible aux variations conjoncturelles, ce qui met en relief l'importance pour les communautés locales de diversifier leur économie. L'industrie touristique et ses variantes sont identifiées par des MRC comme étant prometteuses pour le développement et la

⁷⁹ CRDO, mémoire présenté à la Commission d'étude sur la maximisation des retombées de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions, janvier 2003.

diversification économique. De plus, le territoire public constitue un atout stratégique dans le développement des activités récréotouristiques. Aussi, le développement de la villégiature, de sentiers récréatifs et autres activités récréatives représente, pour les MRC rurales, une avenue intéressante pouvant leur permettre de bénéficier de l'essor de cette industrie. Afin que les bénéfices de la diversification ne nuisent pas aux industries existantes, des mesures de cohabitation et d'harmonisation des différents usages sont nécessaires, ce qui nécessite une gestion du territoire et des ressources concertée entre tous les partenaires.

Enfin, dans la région, les exploitations minières ont des impacts économiques moins importants sur l'emploi et l'utilisation du territoire public. L'industrie minière pourrait toutefois reprendre de l'importance, ayant été identifiée dans les orientations de développement par les intervenants régionaux. Si tel était le cas, le territoire public pourrait éventuellement contribuer au redémarrage de cette industrie en Outaouais. Sur le plan agricole, les terres les plus fertiles et productives ont déjà été allouées aux producteurs, laissant disponibles les terres d'intérêt secondaire dans ce domaine. C'est pourquoi le potentiel en territoire public est limité à la production acéricole.

Le développement des MRC rurales passe par l'utilisation des ressources du territoire public. Des alternatives et des projets de mise en valeur par le milieu sont à explorer. Par exemple, deux programmes répondent à cette prérogative, soit la délégation de gestion des lots intramunicipaux, où la MRC est gestionnaire du territoire public et de ses ressources, et la convention d'aménagement forestier de la Forêt de l'Aigle, où les retombées économiques profitent aux communautés locales. L'implication et le partenariat avec le milieu et les MRC pour la gestion du territoire public sont à privilégier afin de redynamiser les secteurs ruraux.

5. Principaux potentiels et projets régionaux liés au territoire public

Les potentiels de mise en valeur du territoire public de la région de l'Outaouais sont nombreux et certains font l'objet de projets.

Les multiples utilisations de la ressource hydrique

La région de l'Outaouais est parsemée de lacs et de rivières, offrant des potentiels de développement variés ainsi que des possibilités de conservation. La mise en valeur de ces plans d'eau, une ressource très convoitée en région, est envisagée dans une perspective de développement durable.

Le nombre de lacs où le touladi a été répertorié est évalué à près de 250 et de nombreuses pourvoiries dépendent de cette ressource. Or, bien que contribuant au maintien de la biodiversité et à la protection d'espèces sensibles, la protection nécessaire de ces plans d'eau peut limiter le développement de la villégiature. L'harmonisation entre le développement structuré autour de ces lacs et la protection de la qualité de l'eau, des habitats et des espèces fauniques fait donc partie des défis que les différents intervenants ont à relever.

Le milieu forestier, par sa composition, offre des conditions nécessaires à l'habitat de nombreuses espèces fauniques, dont le cerf de Virginie, une espèce convoitée par les chasseurs. Il est également l'habitat d'espèces floristiques rares au Québec. En effet, le nombre de jours de croissance relativement élevé en Outaouais permet la présence de fleurs à caractère septentrional telles que des espèces d'orchidée. Le milieu forestier outaouais contribue donc au maintien de la biodiversité en offrant des milieux propices à des espèces à caractère méridional.

Sur le plan récréatif, le potentiel de développement est majeur. Les plus grandes rivières de la région font déjà l'objet de développement par le biais de l'Outaouais fluviale. Les rivières les plus recherchées pour la pratique d'activités nautiques sont les rivières Dumoine, des Outaouais et Gatineau. Les rivières en territoire public jouent ainsi un rôle important dans l'offre d'un environnement propice à la pratique de ces activités, d'où l'importance de conserver des paysages adéquats à cette fin.

Le milieu forestier est également le lieu de la pratique d'activités récréatives. Les paysages vallonnés des collines et des montagnes sont des attraits pour les randonneurs amateurs provenant de la région. Ce paysage constitue un avantage non négligeable comparativement à l'Est ontarien qui est une plaine agricole. Cela explique que la région de l'Outaouais constitue une destination pour la villégiature et la récréation pour les populations urbaines de Gatineau – Ottawa.

Les traces de l'occupation humaine, tant européenne qu'autochtone, sont nombreuses en territoire public. Elles se présentent le long des voies navigables, soit les voies de pénétration pour la colonisation et le commerce d'antan. Une centaine de sites archéologiques sont ainsi répertoriés le long des rivières Dumoine, des Outaouais et Coulonge (voir carte 9). Ce potentiel pour le développement du tourisme culturel est méconnu et n'est pas mis en valeur. Ce créneau pourrait contribuer à la diversification des activités touristiques régionales.

De plus, en territoire public, les lacs de vingt hectares et plus peuvent recevoir des développements de villégiature, d'hébergement commercial ou communautaire⁸⁰. Dans la région, 1 623 lacs sont répartis sur l'ensemble du territoire, dont 80 % en territoire public, 7 % sur terres privées et 13 % des lacs ont une partie de leur rive en territoire public. Plus spécifiquement, c'est près de 870 lacs qui répondent aux caractéristiques nécessaires pour ce type de développement en territoire public. L'Outaouais présente donc un haut potentiel à cet égard. Le développement de la villégiature en région répond d'abord aux besoins de la population sur le plan récréatif ou faunique. En outre, ce développement entraînera des retombées économiques significatives, contribuant ainsi à la diversification de l'économie régionale, dépendante de l'industrie forestière.

Bien que faisant face à une diminution de la possibilité forestière, la forêt publique de l'Outaouais, par sa composition et sa productivité, offre tout de même un potentiel de mise en valeur sylvicole. Le réseau de chemins forestiers, dense et couvrant l'ensemble du territoire, est un signe de l'exploitation forestière régionale. Celle-ci s'effectue dans une optique de rendement soutenu afin de maintenir le potentiel forestier pour les années futures. Les essences ayant une grande valeur commerciale, soit pour le sciage, le déroulage ou pour la fabrication de poteaux, sont les feuillus durs, dont font partie le chêne rouge, l'érable à sucre, le bouleau jaune et le pin rouge, gris et blanc.⁸¹ Ces essences sont présentes dans toute la portion sud de la région.

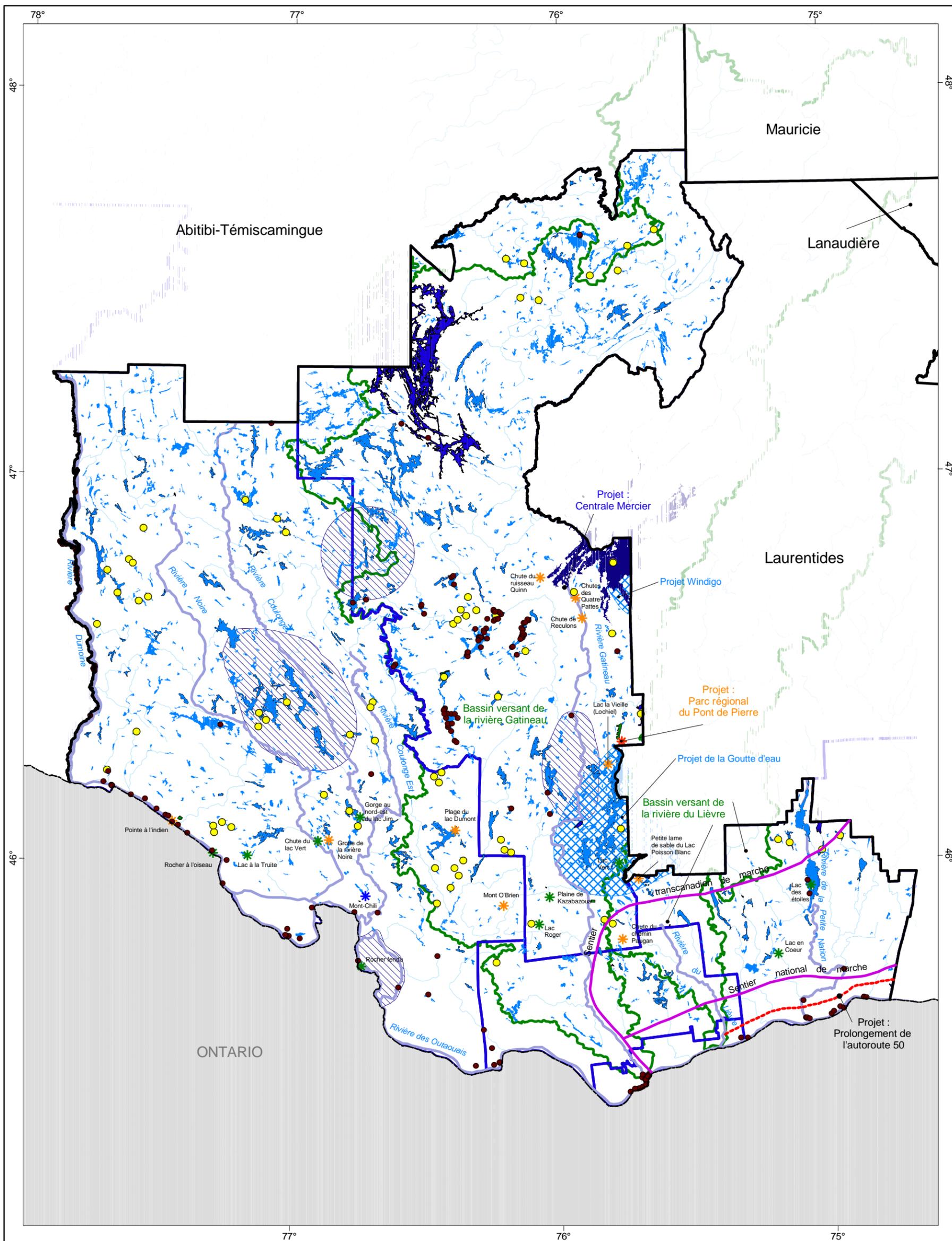
Par ailleurs, d'autres activités complémentaires peuvent être pratiquées en milieu forestier. C'est le cas de la culture du ginseng à cinq folioles, de la cueillette de champignons comestibles, de fougères, de l'if du Canada et de la culture de plantes médicinales.

⁸⁰ En fonction du Guide de développement de la villégiature riveraine.

⁸¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, mars 2004.

Carte 9 : Potentiels et projets liés au territoire public

Portrait territorial de l'Outaouais



Potentiel environnemental

- * Unité territoriale d'intérêt
- Outaouais fluvial
- Lac à touladi

Projet environnemental

- Écosystème forestier exceptionnel
- Gestion par bassin versant

Potentiel social

- * Unité territoriale d'intérêt
- Site ou secteur archéologique
- Lac de 20 hectares et plus

Projet social

- * Parc régional du Pont de Pierre
- Développement projeté de villégiature
- Sentier projeté

Potentiel économique

- * Unité territoriale d'intérêt
- Potentiel minier
- Potentiel récréotouristique et énergétique

Projet économique

- Prolongement de l'autoroute 50
- Projet récréatif

Organisation administrative

- Région
- MRC

Frontière

- Frontière interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9



1/1 100 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA)

MRNF 2004

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

L'acériculture dans l'Outaouais n'est pas répandue, malgré un potentiel identifié en territoire public pour son exploitation. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation estime le potentiel à plusieurs millions d'entailles encore non exploitées et que chaque tranche additionnelle de 100 000 entailles pourrait entraîner de 400 000 dollars à 500 000 dollars de revenu brut⁸². L'industrie acéricole présente donc un potentiel de développement à considérer. Les principaux problèmes liés à l'exploitation de cette ressource sont le manque de promoteurs ayant les ressources financières suffisantes pour en faire une exploitation industrielle ainsi que les difficultés d'harmonisation de l'acériculture avec les autres utilisations du territoire public⁸³.

Dans l'ensemble, la mise en valeur des ressources minières n'est pas significative dans la région de l'Outaouais. Des activités de prospection et d'exploration ont lieu annuellement, mais celles-ci demeurent faibles, procurant à la région en 2003 seulement 0,2 million de dollars, soit moins de 1 % des dépenses d'exploration et de mise en valeur au Québec. Cependant, dans le sous-sol régional, il est possible de trouver une vingtaine de métaux ou minerais ayant un potentiel d'exploitation. Les plus importants sont les suivants : le fer, le zinc, pour lequel deux secteurs font l'objet d'exploration, soit l'Île-du-Grand-Calumet et Gracefield-Maniwaki, le cuivre et le nickel dans le secteur du lac Renzy, dans le nord de la MRC de Pontiac et l'ouest de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. La région possède également un certain potentiel minéral pour l'uranium, le thorium, les terres rares et les métaux rares⁸⁴. Néanmoins, le potentiel minéral régional réside surtout actuellement dans la pierre architecturale, la pierre concassée, la pierre industrielle ainsi que dans le sable et le gravier.

Enfin, les rivières Gatineau et des Outaouais représentent un potentiel de production d'hydroélectricité identifié par Hydro-Québec. Leur débit est la principale raison pour l'identification d'un tel potentiel. Cependant, peu de nouveaux projets sont identifiés pour ces rivières à cet égard.

**Des projets
pour la
protection et le
développement**

La réserve écologique projetée des îles Finlay consiste en deux îles isolées de 94 hectares situées sur la rivière des Outaouais, à la hauteur de Fort-Coulonge, dans la MRC de Pontiac. Elle favorisera la protection d'une forêt mature, ancienne et diversifiée d'une vingtaine d'espèces à dominance feuillue telles que le chêne à gros fruits, et de quelques

⁸² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation, *Profil sommaire de l'industrie agricole et agroalimentaire de l'Outaouais*, 2001.

⁸³ Le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO), *Planification stratégique régionale de l'Outaouais 2000-2004*.

⁸⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la politique et de l'économie minérales, mars 2004.

groupements de résineux. Elle permettra également de protéger l'habitat de plusieurs espèces fauniques, comme le rat musqué, le castor, l'ours noir, les oiseaux migrateurs et différentes espèces de tortues, ainsi que des plantes herbacées et espèces arbustives rares. Ces îles n'ont jamais été occupées, ce qui en fera une réserve écologique d'une qualité rare, présentant un écosystème non perturbé.

Le dépôt de la *Politique nationale de l'eau* par le gouvernement du Québec a été suivi par la mise sur pied de conseils de bassin pour les rivières du Lièvre et Gatineau. Le territoire public constitue un élément majeur dans la gestion de ces bassins, car c'est sur ce territoire que se situent les têtes de rivières de même que les premières interventions anthropiques.

En ce qui concerne le développement des activités récréatives, les projets sont nombreux. En premier lieu, il convient de mentionner la mise en disponibilité prévue de plus de 800 emplacements de villégiature sur une trentaine de plans d'eau au cours des prochaines années. La réalisation complète de ce projet représentera des retombées économiques de plus de 31,3 millions de dollars en investissements de construction et en dépenses récurrentes pour la région.

Par la suite, des projets d'aménagement de nouveaux sentiers récréatifs dont l'objectif est de répondre aux besoins de la population locale et des visiteurs sont en préparation. Des projets de sentiers pédestres permettront de prolonger deux réseaux, soit le Sentier national de marche et le Sentier transcanadien. Le sentier national reliera la ville de Gatineau à celle de Wakefield, pour ensuite se diriger vers la réserve faunique de Papineau-Labelle et vers la région des Laurentides. Le Sentier transcanadien reliera par ailleurs Wakefield à Montebello pour ensuite se diriger vers la région des Laurentides.

Finalement, un projet énergétique localisé sur la rivière Gatineau est en cours. La compagnie Bowater-Produits forestiers du Canada a en effet obtenu les autorisations nécessaires d'Hydro-Québec pour l'établissement d'une usine de cogénération à la biomasse produisant 23 mégawatts d'électricité à Gatineau.

Enfin, l'accessibilité à la région, à partir de Montréal, pourrait être améliorée par l'achèvement de l'autoroute 50 entre Gatineau et Mirabel. Ce projet, toujours d'actualité, faciliterait ainsi les échanges commerciaux et touristiques entre la région outaouaise et celle de Montréal, et accentuerait le développement de l'économie régionale.

Projet Windigo

Une portion du projet Windigo, soit un centre de villégiature de calibre international, est présente en Outaouais, principalement autour du réservoir Baskatong. Les projets de construction portent principalement

sur la Pointe du Pin Rouge et il s'agit de chalets regroupés autour d'un pavillon central.

***Projet Goutte
d'eau***

Le projet Goutte d'eau est un projet de parc écotouristique quatre saisons qui couvre plus de 174 lacs, dont le Pemichangan, des Trente et Un Milles, le Poisson Blanc et le lac Vert. Le secteur de la Goutte d'eau présente de nombreux potentiels de mise en valeur, à la fois sur les plans faunique, récréatif et forestier; il constitue même un territoire aux caractères uniques, notamment en raison de la densité de ses plans d'eau. La présence actuelle de nombreux utilisateurs témoigne du potentiel récréatif et faunique du secteur. Toutefois, on constate déjà qu'elle suscite de nombreuses sources de conflits. La mise en œuvre d'un parc écotouristique, quatre saisons, présentant une vocation particulière pour le canot camping, s'avère la meilleure solution pour maximiser les retombées sociales et économiques de la région, ainsi que pour assurer un cadre minimal de gestion écologique du territoire.

Ces projets peuvent avoir des effets variables sur les activités existantes en territoire public. On peut toutefois anticiper aussi des retombées positives comme la création d'un effet d'entraînement sur les investissements dans leur domaine respectif.

La réalisation de ces projets nécessite une bonne circulation de l'information entre les intervenants gouvernementaux et les milieux locaux, d'où la nécessité d'une gestion impliquant l'ensemble des intervenants concernés.

6. Synthèse du portrait territorial

L'Outaouais est une région de contrastes. Que ce soit sur le plan des paysages, de la population ou de l'économie, des disparités sont décelées entre le nord et le sud, entre le centre et la périphérie, entre le rural et l'urbain. Ces distinctions influencent la gestion du territoire public, car les pressions d'utilisation diffèrent et les modalités d'intervention varient selon la nature des ressources.

L'élément le plus marquant des paysages de l'Outaouais est la présence de deux formations fort distinctes, soit le massif laurentien et les vallées des principales rivières. Cette topographie, combinée au climat, a déterminé la répartition des espèces animales et végétales, tout comme celle des habitants de la région. Les espèces floristiques méridionales, les cerfs de Virginie et la population outaouaise occupent ainsi les vallées des rivières des Outaouais, Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation.

La région se distingue du reste du Québec par la composition de la forêt. Les peuplements de feuillus dominent en territoire public, permettant ainsi à la région de diversifier les produits forestiers offerts et d'identifier la production et la transformation du bois de type feuillu comme étant prometteur pour l'économie de la région.

La région vise à implanter davantage d'entreprises de deuxième et troisième transformations de la matière ligneuse et de ses sous-produits, car elles y sont peu présentes. En fait, l'Outaouais se classe au douzième rang des dix-sept régions administratives du Québec en ce qui concerne le nombre d'emplois dans ce secteur, avec plus de huit cents emplois. Toutefois, ce développement doit tenir compte des forces et des faiblesses qui circonscrivent le potentiel régional.⁸⁵

Les composantes territoriales protégées, telles que les aires de confinement du cerf de Virginie ou les milieux forestiers particuliers, sont situées à proximité de l'occupation humaine. C'est pourquoi de grandes superficies de territoire public sont protégées à proximité de ces secteurs. C'est d'ailleurs dans ces endroits que les pressions d'utilisation sont les plus grandes et que les ressources sont les plus sensibles. Aussi, les demandes pour la protection de nouveaux éléments naturels d'intérêt et sensibles sont en croissance, car la protection du patrimoine naturel est une préoccupation grandissante pour la population régionale.

⁸⁵ CRIQ, *Répertoire des produits fabriqués au Québec*, 2001, compilation DDIF-MRNFP.

Si la répartition de la population a été influencée par la topographie, elle est aussi marquée par une concentration dans le territoire de la ville de Gatineau et par une occupation extensive dans les milieux ruraux. Ces deux types d'occupation sont complètement différents. La population urbaine est concentrée autour du pôle Gatineau – Ottawa, vaste bassin d'emplois et de services. Son rapport avec le territoire public se fait principalement par le biais des activités récréatives, soit les randonnées, l'écotourisme ou la villégiature. Les équipements pour pratiquer ces activités sont d'ailleurs situés à proximité de cette population. La protection du territoire pour assurer un milieu propice à la pratique de ces activités est l'une de ses préoccupations. Ainsi, le territoire public a un impact relatif sur la vie économique des populations urbaines.

Quant à la population rurale, elle est partagée entre trois MRC (Papineau, Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau). La nature de l'occupation de ces territoires est liée à l'exploitation des ressources agricoles et, particulièrement, des ressources forestières du territoire public. Son rapport avec le territoire public est différent de celui des citadins; le territoire public est ici avant tout une source d'approvisionnement de ressources pour alimenter des activités économiques, mais aussi un territoire pour la pratique d'activités telles que la chasse, la pêche, la villégiature et la motoneige.

Ce sont ainsi deux types de rapport que la population outaouaise entretient avec le territoire public.

Ces différents milieux de vie se basent également sur une économie fort distincte. La présence de la capitale fédérale fait de la ville de Gatineau un secteur de services par excellence, particulièrement en ce qui a trait à l'administration publique et au tourisme. Ainsi, le taux de chômage est relativement plus bas et les salaires sont plus élevés que dans le reste de la région. La ville de Gatineau et ses environs profitent des retombées de ce type d'emplois. La situation est fort différente pour les milieux ruraux où l'économie est tournée vers la production de biens tels que l'exploitation forestière et le tourisme. Les communautés rurales dépendent alors plus des ressources du territoire public. La contribution de ce dernier à l'activité économique de ces milieux est essentielle. Leur implication dans la gestion du territoire public est une voie de développement pour les MRC. La délégation de certaines activités de gestion foncière et forestière constitue une forme de partenariat retenue dans cette optique par le gouvernement et les MRC.

Sur le plan économique, la répartition des activités est également influencée par la topographie. Les activités de prélèvement des ressources, autant forestières que fauniques, se font dans le massif laurentien, tandis que les activités liées à la prestation de services et à l'agriculture sont situées principalement dans les vallées habitées de

l'Outaouais. Seules les activités récréotouristiques sont présentes sur l'ensemble du territoire et elles devraient occuper une plus grande place dans ce domaine au cours des prochaines années en territoire public. Le nombre de projets de cette nature est ainsi sans cesse croissant.

Ces diverses utilisations du territoire public entraînent une superposition de droits et statuts, particulièrement aux endroits les plus convoités. À cet effet, la superficie de l'ensemble des droits et statuts octroyés sur le territoire outaouais est estimée à plus de une fois et un tiers celle de la région, auxquels s'ajoutent la superficie des droits linéaires, tels que les lignes de transport d'énergie, et des sentiers de toute sorte. En plus de ces utilisations existantes, on retrouve divers potentiels et projets de développement socio-économiques, ce qui illustre les possibilités d'utilisation du territoire public ainsi que la complexité de sa mise en valeur. Chaque utilisateur a ainsi à tenir compte de cette réalité lors de la pratique de ses activités, ce qui illustre les défis que représentent la cohabitation territoriale et l'harmonisation des utilisations qu'elle nécessite.

Cette superposition de droits entraîne par conséquent la présence de nombreux intervenants concernés tant dans la gestion que dans l'utilisation des ressources et du territoire public. Les intérêts propres à chacun expliquent les nombreux efforts de concertation et de gestion intégrée des ressources. Tous ces intervenants reconnaissent la nécessité de développer les communautés locales afin d'assurer la viabilité de ces milieux.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux vise à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Ils favorisent ainsi la mise en valeur de l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Ils permettent également de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant l'identification des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial de la région de l'Outaouais, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur la base d'une connaissance intégrée du territoire public.

Bibliographie

AGENCE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE DE L'OUTAOUAIS (ATINO). *Atlas de l'Outaouais*, [en ligne], adresse URL : <http://www.latin0.qc.ca/>.

ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC. [En ligne], adresse URL : <http://www.aifq.qc.ca>.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DU BOIS DE SCIAGE DU QUÉBEC. *Profil de l'industrie québécoise du sciage*, [en ligne], adresse URL : <http://www.sciage-lumber.qc.ca/francais/stats/profil.html>.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS. [En ligne], adresse URL : <http://www.tourisme-outaouais.org>.

CAMPING QUÉBEC, *DONNÉES SUR L'INDUSTRIE DU CAMPING*. [En ligne], adresse URL : <http://www.campingquebec.com>.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE PAPINEAU. *Portrait de la région, 2000-2001*, [en ligne], adresse URL : <http://www.cpapineau.com/>.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS. *Région administrative de l'Outaouais*, [en ligne], adresse URL : <http://www.crdo.qc.ca/>.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS. *Planification stratégique régionale PSR 2000-2004*, février 2000.

EMPLOI-QUÉBEC OUTAOUAIS. *Plan d'action régionale 2000-2003*, (révisé en 2001).

EMPLOI-QUÉBEC. *Bulletin régional sur le marché du travail - Outaouais*, 2001.

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC. [En ligne], adresse URL : <http://fcmq.qc.ca>.

FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC. [En ligne], adresse URL : <http://www.fpq.com>.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORÊT. [En ligne], adresse URL : <http://www.ftpf.qc.ca>.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHÉ. [En ligne], adresse URL : <http://www.fqmarche.qc.ca>.

- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS. [En ligne],
adresse URL : <http://www.fqcq.qc.ca>.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET KAYAK. *Réserve
faunique La Vérendrye*, [en ligne], adresse URL :
http://www.canot-kayak.qc.ca/la_verendrye/verendrye.htm.
- GROUPE D'ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES EN GÉOGRAPHIE ET
ENVIRONNEMENT RÉGIONAL. *L'Atlas environnemental*, 2003,
[en ligne], adresse URL : <http://www.outaouais.org/>.
- HYDRO-QUÉBEC. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2001*,
(2002).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Données sommaires
sur la région administrative de l'Outaouais (07)*, 2003, [en ligne],
adresse URL : <http://www.isq.gouv.qc.ca>.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Étude d'impact
économique pour le Québec des dépenses reliées à la
fréquentation récréative du territoire public dans l'Outaouais*,
2000.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Revenu personnel
selon les régions administratives, les régions métropolitains et les
MRC*, 2002.
- LISTE DES INDUSTRIES ET COMMERCE DE L'OUTAOUAIS. [En
ligne], adresse URL : <http://www.lic-outaouais.ca>.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION. *Contribution du territoire public québécois au
développement de l'acériculture*, 2000.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION. Direction régionale de
l'Outaouais-Laurentides, [en ligne], adresse URL :
<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/sites/r07/>.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION. *Profil économique de l'agriculture
(enregistrement 1997), Sommaire des régions administratives*, [en
ligne], adresse URL : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION. *Profil sommaire de l'industrie agricole et
agroalimentaire de l'Outaouais*, 2001.

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Portrait régional de l'eau. Outaouais* (Rapport de consultation publique sur la gestion de l'eau), 1999.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Réserves naturelles*, 1999, [en ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/index.htm>.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Espèces menacées ou vulnérables*, 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/index.htm>.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Le cadre écologique de référence pour l'aménagement du territoire et des ressources*, 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/index.htm>.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la région de l'Outaouais*, 2001, [en ligne], adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Région de l'Outaouais*, 2001, [en ligne], adresse URL : <http://www.micst.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/07/07.htm>.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Coopératives du Québec – Données statistiques 1999*, (2001).
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la Communauté urbaine de l'Outaouais*, 2001.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau*, 2001.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais*, 2001.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la MRC de Papineau*, 2001.
- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Profil économique de la MRC de Pontiac*, 2001.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. [En ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca>.

- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Répertoire des municipalités*, 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/>.
- MINISTÈRE DES RÉGIONS, 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca/region07/territ07.htm>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Plan d'affectation du territoire public*, 1998.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Les régions écologiques du Québec méridional*, Forêt Québec, 2000.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Ressources et industries forestières. Portrait statistique*. Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2000.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Direction de la planification et de la recherche, Secteur de l'énergie et des changements climatiques, *L'énergie au Québec, édition 2001*.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Direction du développement et l'industrie des produits forestiers, *Répertoire des usines de transformation primaire du bois*, 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Direction du développement minéral, *Production et investissements de l'industrie minière du Québec*, Statistiques 2000, (2001).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Direction générale de l'information géographique, novembre 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Outaouais, avril 2003.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *L'énergie au Québec*, 2001.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Profils régionaux – La forêt privée*, [en ligne], adresse URL : http://wnet.mrn/3/30/302/outaouai/prive07.asp_
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2002–2003, Modalités d'inscription*, 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995–1999, code de diffusion 2002–3073.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Répertoire des centrales hydroélectriques*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/forces/forces-repertoire.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Répertoire des usines de transformation primaire du bois*, 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Secteur Forêts, *Portrait forestier de l'Outaouais*, 2001.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. Service du développement et de l'intégrité du territoire.
- MRC DE PAPINEAU. *Schéma d'aménagement révisé*, 1997.
- MRC DE PAPINEAU. *Foresterie*, [en ligne], adresse URL : http://www.cpapineau.com/foret/intro_foret.html.
- MRC DE PONTIAC. *Schéma d'aménagement révisé*, 2001.
- MRC DE PONTIAC. 2003, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrcpontiac.qc.ca>.
- MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU. *Projet de schéma d'aménagement révisé*.
- MRC LES COLLINES-DEL'OUTAOUAIS. *Schéma d'aménagement révisé*.
- ONTARIO POWER GENERATION. *Ottawa/St. Lawrence Plant Group*, 2002.
- PLURAM ET ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés. *Étude sur le développement et la commercialisation touristique du QUAD au Québec*, 1996.
- ROBITAILLE, A., SAUCIER, J.-P. *Paysages régionaux du Québec méridional*, les publications du Québec, Québec, 1998.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. Direction de l'aménagement de la faune de l'Outaouais, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Outaouais*, mars 2002.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Évolution des ventes totales de permis 1990 à 2000*, [en ligne], adresse URL : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/ventes/sommaire_ventes.htm.

- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Les activités reliées à la nature et à la faune au Québec – Profil des participants et impact économique en 1999*, [en ligne], adresse URL : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/activite.htm>.
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'OUTAOUAIS. *Fiche sectorielle – industries des pâtes et papiers*, 1997.
- STATISTIQUE CANADA. 1996, [en ligne], adresse URL : <http://www.statcan.ca/>.
- STATISTIQUE CANADA. *Données sur l'exploitation agricole : première diffusion*, [en ligne], adresse URL : http://www.statcan.ca/francais/freepub/95F0301WIF/tables_f.htm.
- STATISTIQUES CANADA. *Revue chronologique de la population active*, 2002, février 2003.
- TACHÉ, R.P. LOUIS. « Mines », dans *Le nord de l'Outaouais : manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionale*, (travail en collaboration), Ottawa, Le Droit (1938).
- TOURISME QUÉBEC. 2001 – *Guide touristique officiel de l'Outaouais 2002-2003*.
- UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS, (URLSO). *Plan de développement intégré des sentiers récréatifs de la région de l'Outaouais, PDI*, Projet de décembre 2000.
- VÉLO QUÉBEC, *L'État du vélo au Québec en 2000*, (2001), [en ligne], adresse URL : <http://www.velo.qc.ca>.
- ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour le ministère des Ressources naturelles. *Étude de la contribution à l'économie locale et régionale de l'industrie récréative sur le territoire public de l'Outaouais*, 2000.
- ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, pour Tourisme Québec. *La randonnée pédestre au Québec*, 2001.